



PRÉFECTURE
DE LA RÉGION BOURGOGNE
direction régionale
de l'Équipement

Près de 200 communes vivent à l'heure dijonnaise

L'aire urbaine de Dijon est la plus vaste et la plus peuplée en Bourgogne. Elle est entourée par des espaces relativement peuplés au Sud et à l'Est, où sont notamment localisées Beaune, Dole et Gray, et par des zones rurales à faible densité de population au Nord et à l'Ouest.

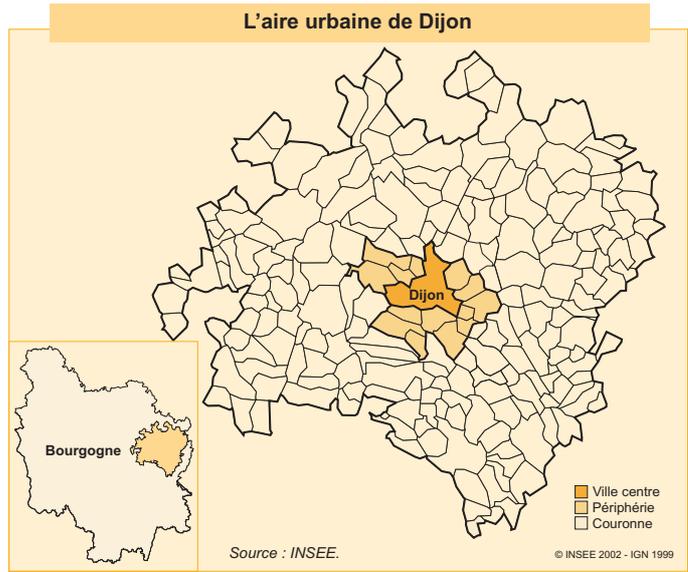
Elle s'organise autour d'une commune centre (Dijon, préfecture de région) et de 14 communes périphériques. Autour de ce noyau très urbanisé, 199 communes, vivant à l'heure dijonnaise, définissent la couronne périurbaine.

L'aire urbaine est relativement étendue (2 271 km²) : il s'agit de la 7^e en métropole sur 354 pour la superficie et de la 8^e pour le nombre de communes. Avec 144 habitants au km², elle compte cependant parmi les moins densément peuplées puisqu'elle n'est que 205^e sur ce plan. Bien qu'elle

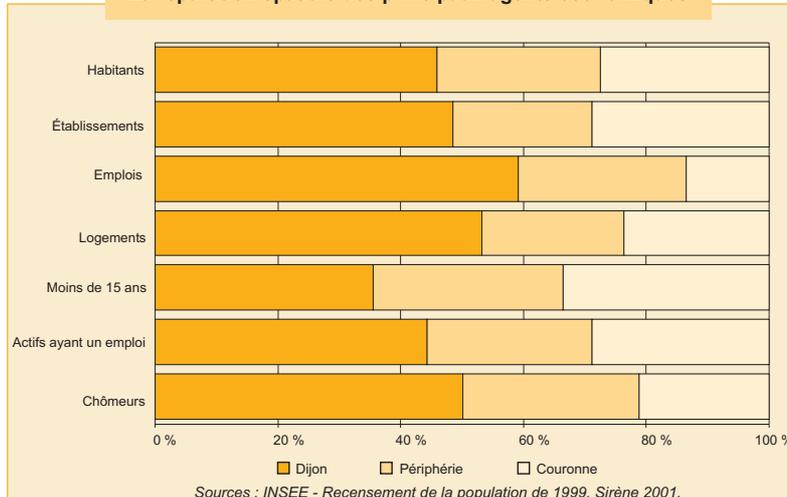
soit moins vaste que celle d'Angers, l'aire urbaine dijonnaise présente des similitudes avec celle-ci. Le nombre d'habitants est quasiment comparable (330 000 environ) de même que la répartition de

ceux-ci entre la ville centre, la périphérie et la couronne.

Le caractère urbain des aires urbaines doit être relativisé. En effet, ces dernières sont des ensembles communaux qui découlent de la structuration du territoire en terme de déplacements domicile-travail. Elles intègrent donc des communes à structuration rurale encore très marquée. Ainsi, l'aire urbaine dijonnaise comporte des forêts (32 % de la superficie totale) et des surfaces agricoles (50 %).



La répartition spatiale des principaux agents économiques

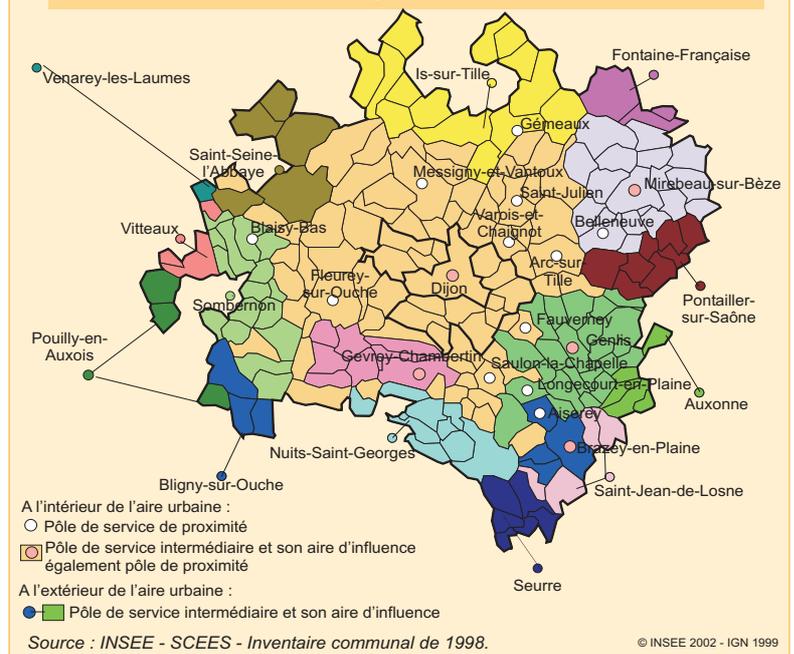


Concentration des emplois à Dijon et dans sa périphérie

Ce vaste espace est loin d'être homogène. Tout à la fois zone d'habitat et poumon économique de l'aire, Dijon et sa

périphérie concentrent 73 % de la population et, plus encore, des emplois (87 %). La présence de plus petits logements et de populations en difficulté est également marquée. Ces dernières y trouvent des conditions de logements plus favorables. Comme dans la plupart des capitales régionales, les services sont très présents. L'implantation de nombreuses grandes surfaces, en périphérie, se conjugue avec la présence de commerces de centre ville. Enfin, la couronne périurbaine reste largement un espace résidentiel vers lequel migrent les populations du centre-ville. L'offre d'emploi y est relativement faible et le chômage réduit.

Les aires d'influences des pôles de services intermédiaires



Cinq pôles de services intermédiaires

La couronne abrite une forte proportion des artisans, commerçants et chefs d'en-

treprises de l'aire urbaine : 36 % contre 27 % pour l'ensemble des catégories professionnelles.

L'aire urbaine s'organise autour d'un pôle dominant, Dijon, dont les commerces et

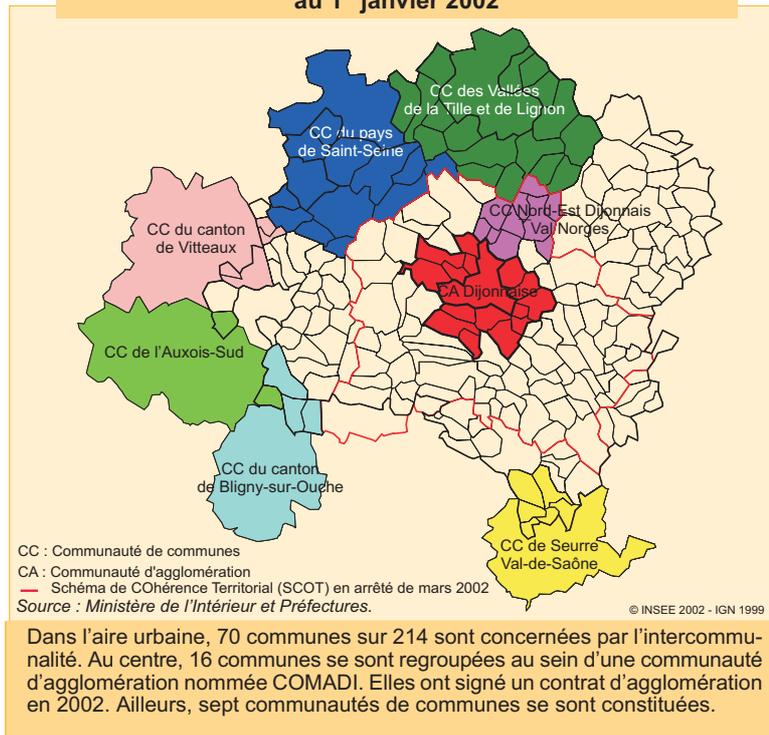
services exercent une forte influence sur près de la moitié du territoire. Quatre pôles intermédiaires (cf. glossaire) jouent la complémentarité avec le pôle dijonnais : Genlis, Gevrey-Chambertin, Brazezy-en-Plaine et Mirebeau-sur-Bèze.

A l'intérieur de l'aire d'influence du pôle de Dijon, la capitale bourguignonne est relayée par sept pôles de proximité, communes dans lesquelles les habitants peuvent disposer des commerces et services tels que la boulangerie, la poste ou le médecin. Citons notamment Arc-sur-Tille et Variois-et-Chaignot.

Des communes en bordure de l'aire urbaine dépendent de pôles de services extérieurs. Parmi ces pôles figurent par exemple Nuits-Saint-Georges, Vitteaux, Seurre.

■ David Brion, (INSEE).

Les structures intercommunales à fiscalité propre au 1^{er} janvier 2002



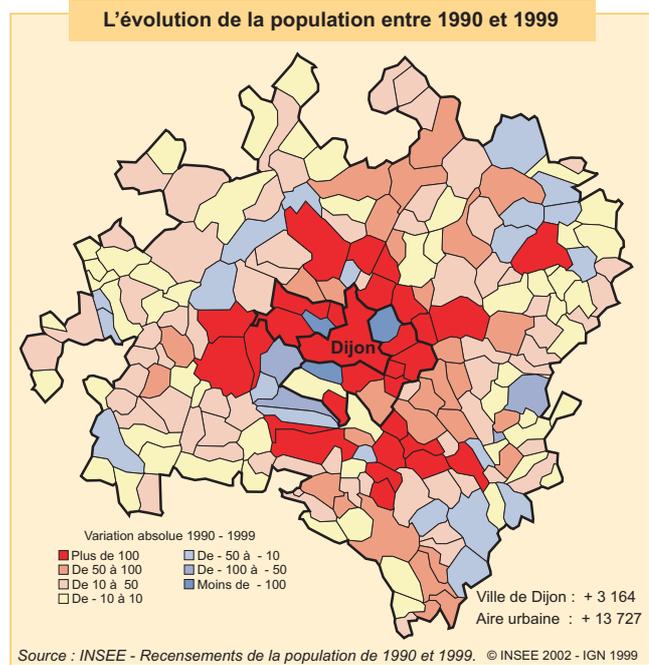


Croissance démographique

L'aire urbaine de Dijon est la plus peuplée de Bourgogne. Elle abrite 326 600 habitants en 1999, soit les deux tiers de la population de Côte-d'Or.

Au cours des années 90, l'aire urbaine dijonnaise a gagné 13 700 personnes. Elle bénéficie d'une croissance démographique beaucoup plus forte que celle de l'ensemble des aires urbaines bourguignonnes étudiées dans ce dossier. Ce différentiel s'amplifie avec les années. Le rythme de croissance est triple dans les années 90 (+ 0,48 % par an contre 0,14 %) alors qu'il fut double durant les années 80, et comparable dans les années 70.

Dans l'aire urbaine de Dijon, la croissance repose désormais uniquement sur l'*excédent naturel* (cf. glossaire) qui s'élève à 15 700 durant la décennie 90. Dans le même temps, les migrations ont été faiblement déficitaires : on a recensé 2 000 départs non remplacés.

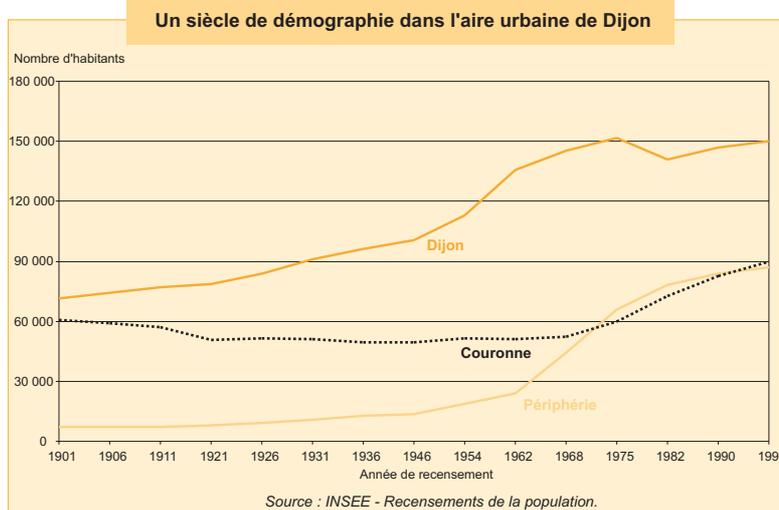


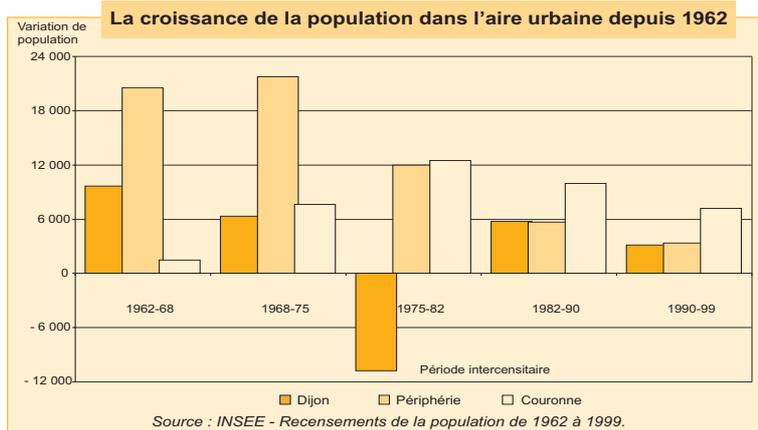
Étalement urbain

En cent ans, la population de l'aire urbaine dijonnaise a été multipliée par 2,3. Jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, le nombre d'habitants a augmenté de manière modérée.

Après la Libération et jusqu'à la fin des années 70, la croissance a été particulièrement soutenue. C'est la ville centre, Dijon, qui en a immédiatement profité passant de 100 700 habitants en 1945 à 151 700 en 1975. Depuis les années 60, la croissance s'est prolongée au-delà, dans la périphérie, puis dans la couronne.

Au cours de la dernière décennie, le développement de l'aire urbaine a suivi le schéma classique de l'*étalement urbain* : la croissance de la population est de plus en plus élevée à mesure que l'on s'éloigne de la ville centre. La population de celle-ci croît de manière modérée (+ 0,2 % par an depuis 1990), celle de sa périphérie plus fortement (+ 0,4 %), et celle de sa couronne plus nettement (+ 0,9 %). A Dijon, les jeunes, qu'ils vivent seuls ou





Une aire urbaine relativement jeune

La population de l'aire urbaine dijonnaise a 37 ans en moyenne. Elle est relativement jeune si on la compare à la moyenne des aires urbaines étudiées. Les classes jeunes sont plus représentées. Les 20 à 29 ans représentent 17 % de la population contre 14 %. La moitié de la population a moins de 34 ans (*âge médian*) contre 37 ans.

La capitale bourguignonne, également ville universitaire, héberge une bonne partie des étudiants et des jeunes actifs de l'aire urbaine.

en couple sont nombreux. Lors de la constitution de la famille, les premiers enfants y naissent souvent. Mais, par la suite, les familles restant dans l'aire urbaine gagnent fréquemment la périphérie ou la couronne, afin d'occuper des logements plus spacieux (des maisons individuelles notamment) et souvent accéder à la propriété.

Depuis 1990, Dijon et sa périphérie gagnent toujours globalement des habitants. Les naissances sont plus nombreuses que les décès. En revanche, les migrations dégagent un déficit : l'afflux de jeunes venus étudier ou trouver un travail à Dijon est moins important que le mouvement des départs. La partie la plus urbanisée de la périphérie et dont le développement démographique est plus ancien

(Chenôve, Talant...) perd des habitants. Quant à la couronne, elle bénéficie d'une croissance importante, soutenue par les

L'évolution naturelle et migratoire entre 1990 et 1999

| | Population en 1999 | Soldes entre 1990 et 1999 | | |
|--------------|--------------------|---------------------------|----------|---------------------|
| | | Global | Naturel | Migratoire apparent |
| Aire urbaine | 326 631 | + 13 727 | + 15 683 | - 1 956 |
| <i>Dont</i> | | | | |
| Dijon | 149 867 | + 3 164 | + 6 904 | - 3 740 |
| Périphérie | 87 086 | + 3 338 | + 5 663 | - 2 325 |
| Couronne | 89 678 | + 7 225 | + 3 116 | + 4 109 |

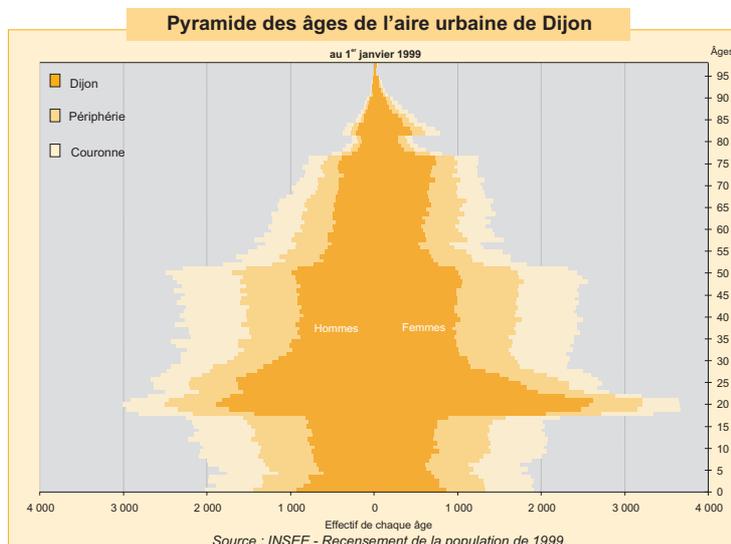
Source : INSEE - Recensements de la population de 1990 et 1999.

mouvements naturels et migratoires qui dégagent tous les deux un excédent confortable.

Ceci explique l'âge médian peu élevé (32 ans) des habitants et le poids important des 18 à 25 ans dans la population. Une particularité : à ces âges, les femmes sont significativement plus nombreuses que les hommes. En fait, les formations proposées par le site dijonnais de l'Université de Bourgogne sont surtout tertiaires. Or, ces formations attirent majoritairement des étudiantes.

La périphérie et la couronne contribuent aussi à la jeunesse de l'aire urbaine. La population y est plus jeune que dans la moyenne des aires urbaines étudiées : l'âge médian est de 36 contre 38 ans.

■ David Brion, (INSEE).





PRÉFECTURE
DE LA RÉGION BOURGOGNE
direction régionale
de l'Équipement

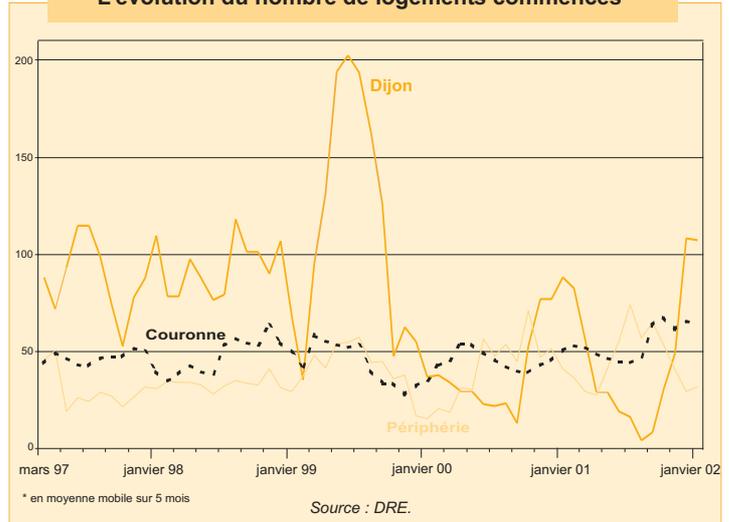
Forte croissance du nombre des logements

Stabilité des mises en chantier de logements neufs

Depuis 1997, les mises en chantier de logements neufs sont restées globalement stables dans l'aire urbaine de Dijon, avec un rythme mensuel de 160 logements. 45 % de ces constructions ont eu lieu dans la ville centre, 25 % dans la périphérie et 30 % dans la couronne (proportions calculées sur 5 ans). Comme toute agglomération importante, elle se caractérise par un foncier de plus en plus cher à mesure que l'on se rapproche de la ville centre, ce qui entraîne une proportion de plus en plus élevée de logements collectifs. Ainsi, à Dijon même, la part des constructions de logements individuels atteint environ 5 %, alors qu'elle est en moyenne de 45 % dans la périphérie et de 95 % dans la couronne. Ce phénomène se retrouve dans l'usage des logements mis en chantier : 85 % sont destinés à

une occupation personnelle dans la couronne contre 30 % en périphérie et un nombre négligeable dans la ville centre. Le développement distinct de ces trois zones se retrouve également dans les mises en chantier destinées à la vente : elles représentent 80 % des constructions à Dijon, 50 % en périphérie et moins de 5 % dans la couronne.

L'évolution du nombre de logements commencés*



Dijon compte 50 % des logements HLM de l'aire

Près de 50 % des logements HLM de l'aire sont situés à Dijon même, 45 % dans sa périphérie et 5 % dans sa couronne. Ce sont à 94 % des logements collectifs. Cette proportion est forte dans la périphérie et à Dijon (autour de 96 %), plus faible dans la couronne (82 %). La taille des logements est supérieure en périphérie sud de l'agglomération où elle est de l'ordre de 3,3 pièces par logement contre 3,1 dans le reste de l'aire urbaine. Enfin, c'est à Dijon que l'âge moyen du parc est le plus élevé : 30 ans contre 27 ans en moyenne dans la périphérie.

■ Jean-Yves Cailleux, (DRE).

Les logements HLM au 31/12/2000

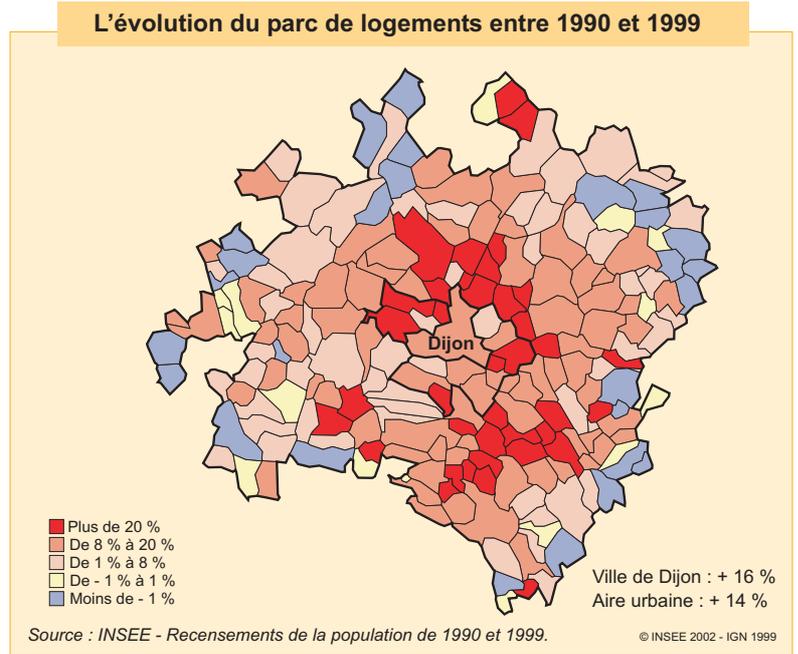
| | Répartition des logements HLM (%) | Part de logements HLM parmi les résidences principales (%) |
|--------------|-----------------------------------|--|
| Aire urbaine | 100 | 14,9 |
| Dont | | |
| Dijon | 49 | 14,0 |
| Périphérie | 44 | 26,9 |
| Couronne | 7 | 4,7 |

Sources : DRE et INSEE - Recensement de la population de 1999.

L'aire urbaine de Dijon compte environ 151 500 *logements* (cf. glossaire) en 1999, soit 14 % de plus qu'en 1990. Cette forte croissance s'accompagne d'une augmentation de population de 4 % sur la même période. Cette évolution apparaît comme la plus importante constatée parmi les aires urbaines étudiées dans ce dossier. Comme sur l'ensemble du territoire français, c'est la montée de la monoparentalité, la diminution de la taille des familles, la décohabitation, l'augmentation du nombre de personnes vivant seules, notamment des personnes âgées, qui expliquent ce phénomène. Le nombre de *résidences principales* a fait un bond de 13 % entre 1990 et 1999. Les *logements vacants* connaissent l'évolution la plus forte avec 56 % d'augmentation. Seules les *résidences secondaires et occasionnelles* connaissent une baisse de 7 % entre les deux recensements.

Des résidences principales et des logements vacants plus nombreux

Les résidences principales représentent 90 % des logements dans l'aire urbaine de Dijon. C'est dans la couronne que leur nombre a le plus



fortement augmenté (+ 16 %) au cours des années 90, en particulier dans les communes du Val de Saône et du nord de Dijon où des lotissements pavillonnaires se sont construits. La croissance de la population a également été particulièrement prononcée (+ 9 %) et témoigne des nombreuses installations qu'a connues cette partie de l'aire urbaine. Parallèlement, le nombre des résidences secondaires et celui des logements vacants y ont chuté respectivement de 16 et 19 % sur cette même période. Il semble donc qu'une partie de ces nouvelles

installations concernent des personnes venant vivre durablement dans un logement jusqu'alors résidence secondaire ou logement vacant.

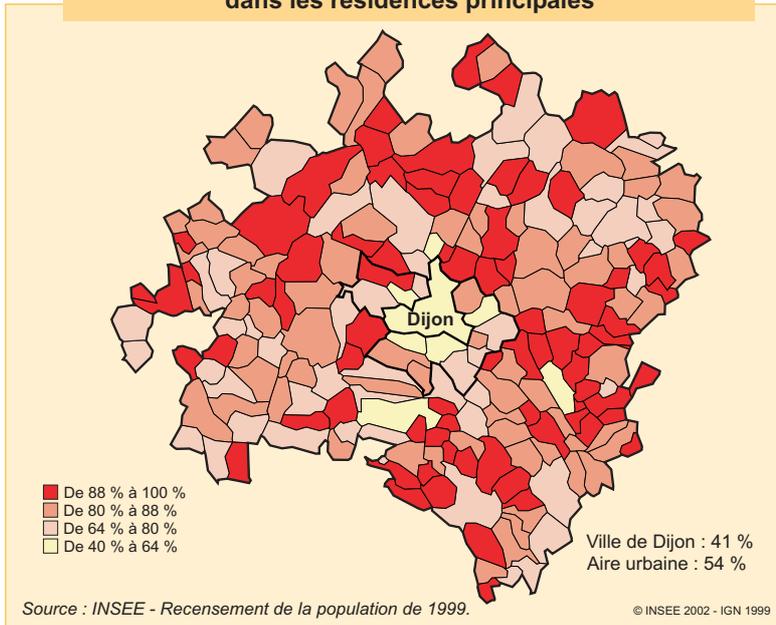
Entre 1990 et 1999, le nombre de logements a nettement augmenté à Dijon même. Toutes les catégories d'habitations sont concernées : les résidences principales (+ 12 %), les résidences secondaires ou occasionnelles (+ 5 %) et les logements vacants (+ 88 %). Le nombre de résidences principales a progressé avec notamment la construction de petits logements pour les étudiants au

Le parc des logements en 1990 et 1999

| | Ensemble des logements | | Résidences principales | | Résidences secondaires et occasionnelles | | Logements vacants | |
|---------------------|------------------------|---------------------|------------------------|---------------------|--|---------------------|-------------------|---------------------|
| | Nombre en 1999 | Évolution 99/90 (%) | Nombre en 1999 | Évolution 99/90 (%) | Nombre en 1999 | Évolution 99/90 (%) | Nombre en 1999 | Évolution 99/90 (%) |
| Aire urbaine | 151 525 | + 14 | 136 668 | + 13 | 4 746 | - 7 | 10 111 | + 56 |
| <i>Dont</i> | | | | | | | | |
| Dijon | 80 713 | + 16 | 71 311 | + 12 | 2 017 | + 5 | 7 385 | + 88 |
| Périphérie | 34 911 | + 14 | 33 226 | + 13 | 355 | + 3 | 1 330 | + 58 |
| Couronne | 35 901 | + 11 | 32 131 | + 16 | 2 374 | - 16 | 1 396 | - 19 |

Source : INSEE - Recensements de la population de 1990 et 1999.

La proportion de propriétaires en 1999 dans les résidences principales



début des années 90 et l'extension de certains quartiers comme celui de la Toison d'Or (quartier Pouilly), zone en plein développement. La très forte progression des logements vacants sur la ville centre de Dijon est à souligner. Une partie d'entre eux sont disponibles pour la vente ou la location, qu'ils soient neufs ou anciens. Certains sont destinés à disparaître comme dans le quartier des Grésilles où des programmes de démolition sont en cours. Toutefois, le pourcentage de logements vacants, important en 1999 (9,1 %), est comparable à celui des communes de même taille. Par exemple à Tours il atteint 8,1 % et à Nancy 11,9 %.

Dans la périphérie, les évolutions depuis 1990 sont voisines de celles connues dans la ville centre. En revanche, les communes de Daix, Plombières-les-Dijon, Fontaine-lès-Dijon, Perrigny-lès-Dijon, Sennecey-les-Dijon et Chevigny-Saint-Sauveur ont vu leur parc de logement croître de plus de 20 % sur cette période.

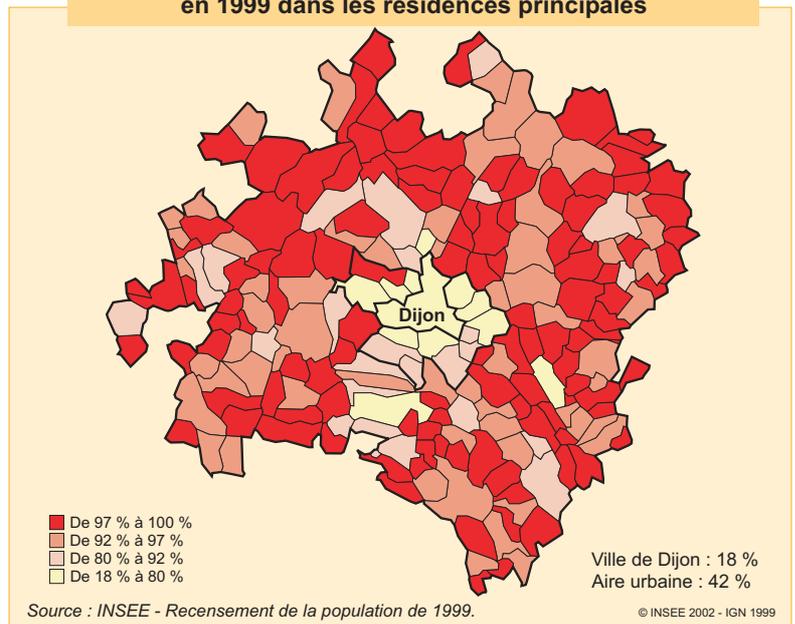
Beaucoup de logements collectifs

Plus de 42 % des résidences principales sont des maisons individuelles. La moyenne des autres aires urbaines étudiées dans ce dossier est beaucoup plus élevée. Elle approche les 67 % pour l'aire urbaine d'Auxerre

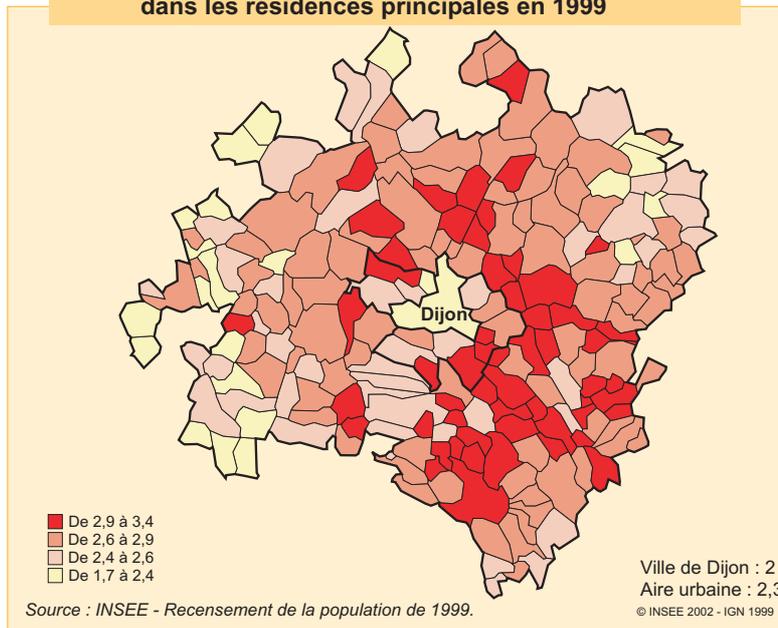
(moyenne la plus forte) et les 56 % pour celle de Chalon-sur-Saône (moyenne la plus faible après Dijon). Toutefois des écarts importants sont à souligner à l'intérieur de l'aire urbaine. A Dijon, seulement 18 % des résidences principales sont des maisons individuelles alors que la périphérie en possède 47 % et la couronne 91 %. Parmi les 17 500 résidences principales récentes (construites après 1990) de l'aire urbaine, un peu plus de 6 500 sont des maisons individuelles soit près de 37 %. Ce pourcentage n'est que de 8 % dans la ville centre, de près de 45 % pour la périphérie et de presque 100 % dans la couronne.

Début 1999, les habitants de l'aire urbaine possèdent en moyenne leur logement aussi fréquemment que la moyenne des Français. Plus de 54 % des résidences principales sont occupées par leur propriétaire. Cette proportion varie beaucoup dans l'aire urbaine : 41 % à Dijon, 59 % dans la périphérie et 80 % dans la couronne. La capitale bourguignonne est également ville universitaire et abrite donc de

La proportion de maisons individuelles en 1999 dans les résidences principales



Le nombre moyen d'occupants dans les résidences principales en 1999



nombreux étudiants et de jeunes couples n'ayant pas encore accédé à la propriété.

La part des locataires est restée stable depuis 1990 sur l'ensemble de l'aire urbaine. Le nombre de locations en HLM a augmenté de 11 % en neuf ans, cependant elles restent toujours moins nombreuses que celles relevant du secteur privé.

Des logements moins peuplés et plus confortables

Les résidences principales de l'aire urbaine comptent en moyenne près de 4 pièces. A Dijon, le nombre moyen d'occupants des logements est en baisse comme sur l'ensemble des villes centre

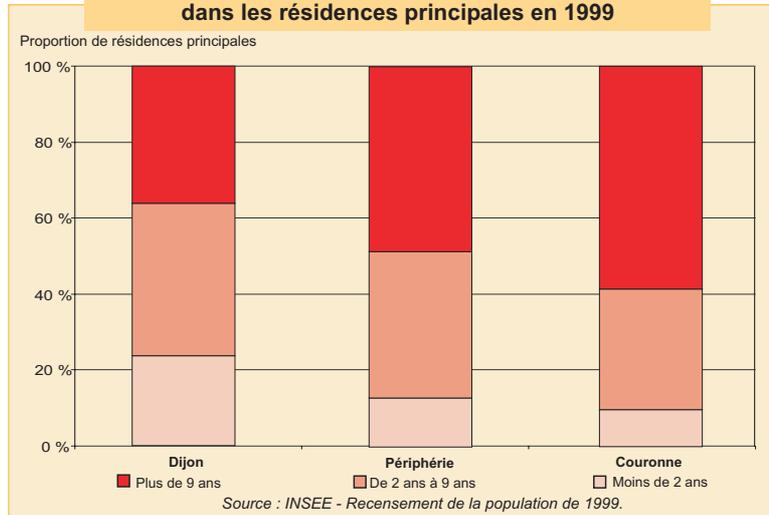
françaises. En 1999, il est de 2 personnes contre 2,2 en 1990. En effet, tandis que le nombre des ménages composés d'une personne seule ou de deux personnes s'accroissait, celui des ménages de trois personnes et plus reculait.

A l'intérieur de l'aire urbaine, la proportion des résidences principales ne bénéficiant d'aucun confort a été divisée par trois en neuf ans : aujourd'hui, moins d'une sur 100 ne possède ni baignoire, ni douche, ni wc intérieurs. A contrario, près de 90 % sont dotées de tous ces éléments et du chauffage central. C'est plus que la moyenne française (81 %).

18 % des occupants des résidences principales ont emménagé en 1998 ou 1999 à l'intérieur de l'aire urbaine. Dans la couronne, seulement 10 % des résidences principales avaient changé de propriétaires récemment (depuis moins de 2 ans). A l'inverse à Dijon, ils étaient environ un quart dans ce cas. Ceci peut s'expliquer par le fait que les locataires sont plus nombreux à Dijon que dans la couronne : on change plus fréquemment de logement quand on est locataire. En effet, 55 % des résidences principales sont louées à Dijon contre 16 % dans la couronne.

■ Pascale Lix, (INSEE).

L'ancienneté de l'emménagement dans les résidences principales en 1999



De nombreuses grandes surfaces en périphérie

Les transports

En raison de sa situation géographique privilégiée sur les grands axes de circulation de niveau européen, l'aire urbaine de Dijon possède une accessibilité remarquable aux réseaux autoroutiers et ferroviaires.

En outre, la gare principale de Dijon - Ville est desservie par des TGV vers Paris, Roissy - Lille, la Suisse et vers la Méditerranée. L'aéroport Dijon - Bourgogne assure des liaisons quotidiennes vers les principales villes de France via Clermont-Ferrand, ainsi que des liaisons directes vers Londres.

Pour ce qui est du transport de marchandises, l'aire urbaine est dotée d'une importante gare de triage et d'un chantier de transbordement de transport combiné, actuellement localisé en centre ville mais qui sera prochainement déplacé au sud de l'agglomération à proximité du triage et de l'autoroute A31 (Terminal Dijon - Bourgogne dont l'ouverture est prévue fin 2002).

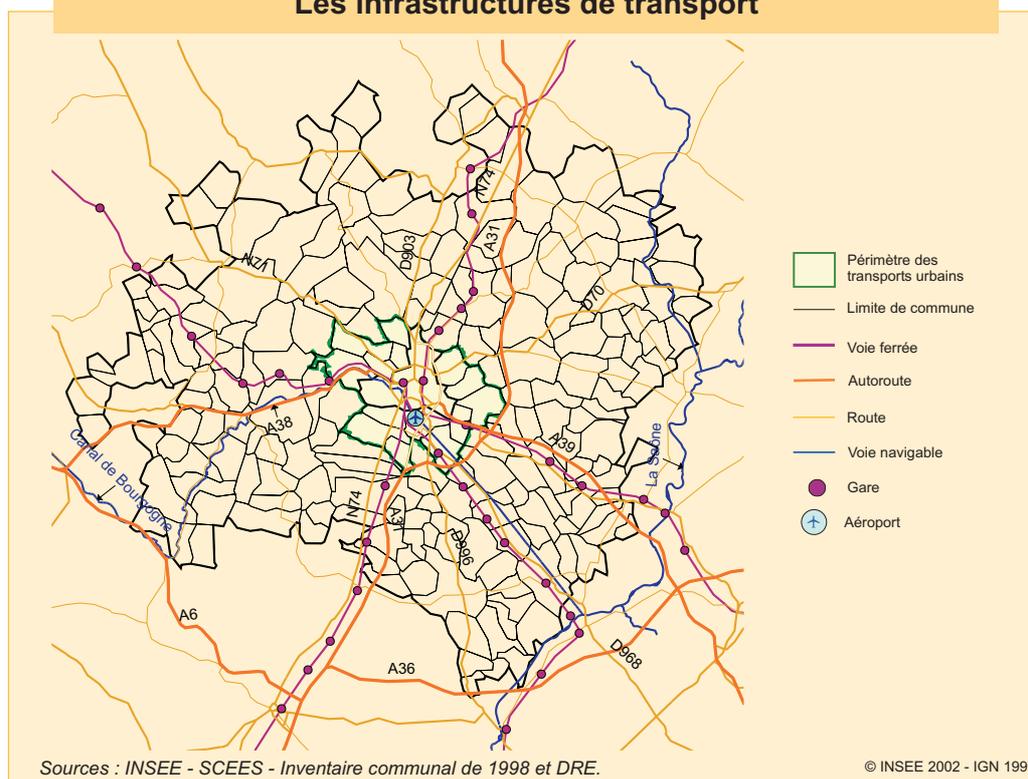
Les communes du centre de l'aire urbaine sont desservies par les transports collectifs urbains. Seize communes sont ainsi situées dans le *Périmètre de Transports Urbains* (PTU, cf. glossaire), ce qui représente plus de 238 000 habi-

tants, soit 73 % de la population de l'aire urbaine. L'offre de transport de ce réseau est particulièrement importante. Sa fréquentation est d'ailleurs plus importante que dans la moyenne des réseaux français de 100 000 à 300 000 habitants.

Les autres communes de l'aire urbaine sont desservies par les transports départementaux par autocars, voire par les services ferroviaires régionaux : on recense ainsi 20 arrêts TER dans l'aire urbaine, la gare de Dijon - Ville et la halte de Dijon - Porte Neuve comprises.

■ Nathalie Vincent, (DRE).

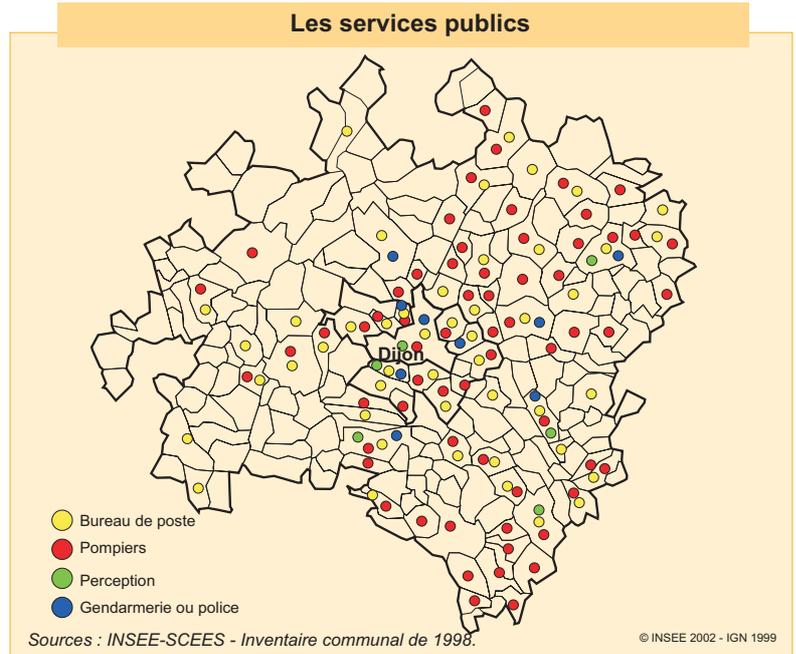
Les infrastructures de transport



Les infrastructures de transport décrites ci-dessus s'efforcent de rendre rapidement accessibles aux habitants les commerces et services présents dans l'aire urbaine. Elles sont essentielles, comme le sont les emplacements de ces équipements.

Les services publics

En 1998, sur les 214 communes composant l'aire urbaine de Dijon, 47 communes sont équipées d'un bureau de poste, 64 d'un *centre de secours* (cf. glossaire), 6 d'une perception et 9 d'un commissariat de police. Huit habitants sur dix disposent d'un bureau de poste et d'un centre de secours dans leur commune et six sur dix des services de police ou de gendarmerie. Dijon et sa périphérie sont bien équipées en services publics. Dans la couronne périurbaine, la moitié Est, la plus peuplée, bénéficie d'implantations relativement nombreuses. La partie Ouest est moins bien pourvue en raison de la proximité de Sombernon et de Saint-Seine-l'Abbaye



qui n'appartiennent pas à l'aire urbaine mais offrent chacune les services publics cités.

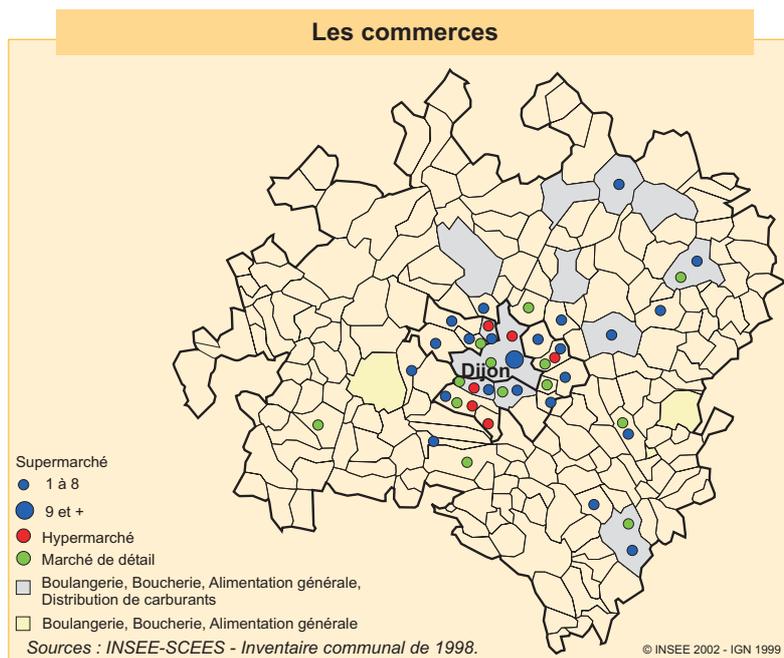
Peu de nouveaux services publics ont été implantés en dix ans. Quelques communes sont nouvellement dotées d'un bureau de poste (4 communes) et d'une gendarmerie (1 commune). Une commune a perdu son bureau de poste et une autre sa perception.

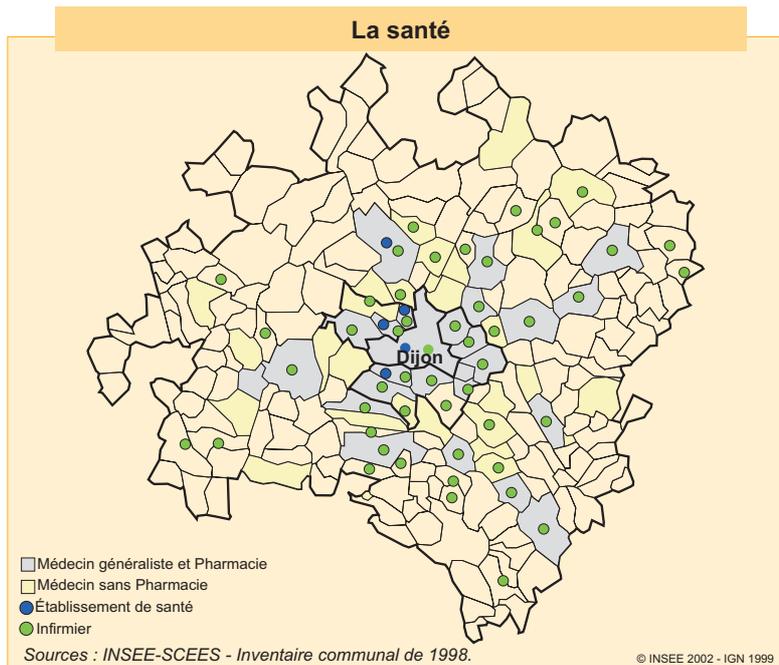
Les commerces

L'aire urbaine bénéficie d'une forte implantation en *hypermarchés* (7 magasins soit 65 300 m²) et en *supermarchés* (47 établissements). La totalité des premiers et les trois quarts des seconds sont situés à Dijon et dans sa périphérie. Chacun de ses habitants dispose en moyenne de 0,25 m² d'hypermarché et 0,15 m² de supermarché. C'est plus que ce que l'on observe en moyenne dans les agglomérations de province et dans celles comparables à Dijon : Orléans et Angers notamment.

Ces grandes surfaces se sont particulièrement développées en dix ans : 24 communes en sont équipées en 1998 contre 14 en 1988. On a assisté également à un essor des maxi-discounts.

La périphérie, par la position stratégique de ses communes sur le passage quotidien des périurbains et par l'espace disponible, présente une coloration commerciale très marquée : elle abrite 6 des 7 hypermarchés de l'aire et 19 des 47 supermarchés. Elle





comporte en revanche peu de *supérettes*.

La couronne périurbaine, quant à elle, reste dépendante des zones d'activité commerciale de la périphérie. Un grand nombre de petits commerces a disparu en dix ans : le nombre de communes équipées d'une supérette a diminué (16 en moins), de même que celles dotées d'une boulangerie (3 communes en moins) et d'une boucherie (7). En revanche, les commerces alimentaires se concentrent dans les principaux bourgs, en concurrence avec les centres commerciaux de la périphérie.

La santé

Face à une demande de soins en pleine croissance, due notamment à une population vieillissante, les services de santé ont nettement progressé dans l'aire urbaine dijonnaise. En dix ans, 11 communes supplémentaires sont équipées d'un médecin généraliste, 5 d'un infirmier et une d'une pharmacie. Une maison de santé s'est ouvert à Messigny-et-Vantoux. Près de 87 %

des habitants de l'aire urbaine disposent d'un médecin généraliste dans leur commune, 79 % d'une pharmacie et 84 % d'un infirmier. Il s'agit des plus fortes proportions des aires urbaines étudiées.

La plus forte *densité médicale* s'observe à Dijon (un médecin pour 320 habitants) et décroît à mesure que l'on s'en éloigne. Mais si on dénombre un médecin pour 1 250 habitants dans la couronne, les ser-

vices de santé s'y sont largement développés avec l'essor de la population périurbaine.

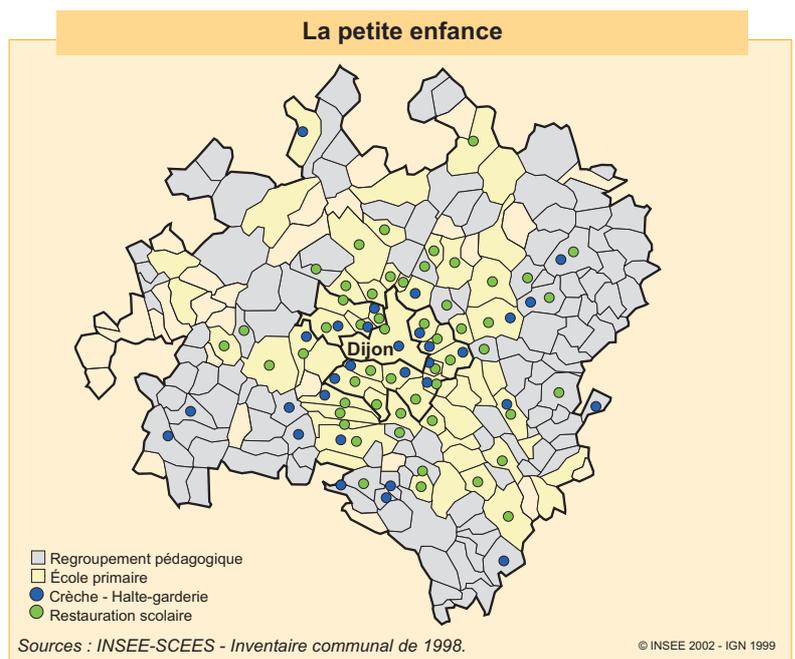
L'enfance

Sur les 214 communes de l'aire urbaine, 30 communes disposent d'une crèche ou halte-garderie, 61 d'une école primaire, 12 d'un collège et 7 d'un lycée. La population dispose maintenant plus fréquemment d'un établissement de garde d'enfants dans sa commune que par le passé.

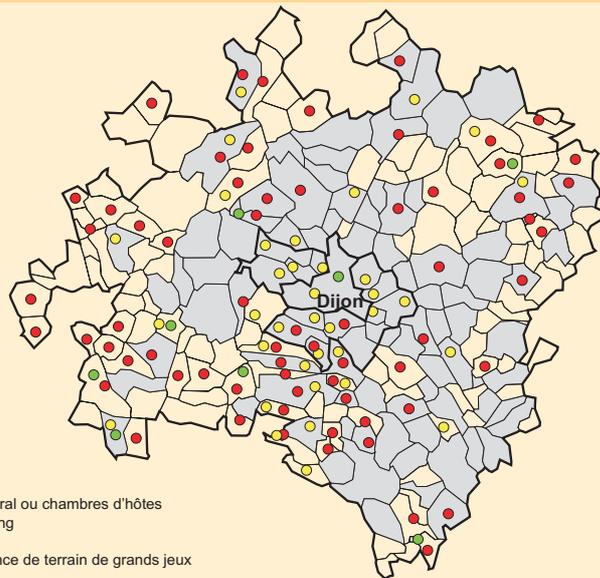
L'aire n'échappe pas aux fermetures d'écoles primaires dues à la baisse de la natalité : les communes possédant ce type d'école sont moins nombreuses qu'il y a dix ans (15 de moins). En revanche, le nombre de communes dotées d'au moins un collège n'a pas varié.

Les sports, le tourisme, les loisirs

Avec le développement des loisirs, des structures sportives et culturelles se sont



Les sports, le tourisme, les loisirs



- Gîte rural ou chambres d'hôtes
- Camping
- Hôtel
- Existence de terrain de grands jeux

Sources : INSEE-SCEES - Inventaire communal de 1998.

© INSEE 2002 - IGN 1999

développées ces dernières années. Par exemple, en dix ans, 19 communes supplémentaires se sont équipées d'un court de tennis et 15 d'un terrain de grands jeux. C'est surtout la couronne périurbaine qui en a bénéficié, l'agglomération de Dijon étant déjà bien équipée. Durant cette période, la ville de Dijon s'est également dotée d'un auditorium.

L'aire urbaine possède de nombreux équipements liés au tourisme : 8 campings, 95 hôtels, 56 gîtes ruraux et 91 chambres d'hôtes. Sa capacité hôtelière est la plus importante de la région.

■ David Brion, (INSEE).

La part de la population disposant d'équipements donnés dans sa commune de résidence

| | Périphérie | | | Couronne | | | Aire urbaine | | |
|--|------------|------|------|----------|------|------|--------------|------|------|
| | 1980 | 1988 | 1998 | 1980 | 1988 | 1998 | 1980 | 1988 | 1998 |
| Réseau de transport urbain* | ... | 97 | 99 | ... | 2 | 4 | ... | 73 | 73 |
| Bureau de poste | 95 | 89 | 91 | 46 | 43 | 44 | 85 | 82 | 82 |
| Gendarmerie ou police | 37 | 42 | 40 | 15 | 14 | 15 | 62 | 62 | 61 |
| Pompiers | ... | ... | 60 | ... | ... | 51 | ... | ... | 76 |
| Boulangerie, pâtisserie | 97 | 94 | 90 | 50 | 49 | 51 | 87 | 85 | 84 |
| Boucherie, charcuterie | 80 | 85 | 76 | 40 | 37 | 28 | 80 | 79 | 74 |
| Magasin d'alimentation générale ou supérette | 88 | 99 | 51 | 59 | 51 | 38 | 87 | 87 | 70 |
| Point de distribution de carburant | 94 | 92 | 92 | 51 | 41 | 37 | 86 | 82 | 81 |
| Garage | 98 | 99 | 99 | 61 | 60 | 53 | 90 | 89 | 87 |
| Médecin généraliste | 95 | 98 | 99 | 34 | 45 | 54 | 82 | 85 | 87 |
| Pharmacie | 95 | 94 | 95 | 27 | 29 | 29 | 81 | 80 | 79 |
| Infirmier | 97 | 97 | 98 | 35 | 40 | 43 | 83 | 83 | 84 |
| Masseur, kinésithérapeute | 95 | 94 | 97 | 27 | 25 | 34 | 81 | 79 | 81 |
| Dentiste et permanence | 95 | 94 | 94 | 17 | 25 | 29 | 78 | 79 | 79 |
| Ambulance | 80 | 83 | 71 | 13 | 15 | 12 | 73 | 73 | 68 |
| Laboratoire d'analyses médicales | 32 | 54 | 71 | 7 | 3 | 9 | 59 | 62 | 67 |
| Établissement de santé non spécialisé | 49 | 46 | 43 | - | - | 1 | 61 | 59 | 58 |
| Crèche familiale, collective ou halte-garderie | ... | 90 | 95 | ... | 6 | 23 | ... | 72 | 77 |
| Classe primaire | 100 | 100 | 100 | 94 | 92 | 89 | 99 | 98 | 97 |
| Collège | 76 | 73 | 71 | 10 | 13 | 12 | 71 | 70 | 68 |
| Court de tennis couvert ou non | ... | 99 | 100 | ... | 55 | 69 | ... | 88 | 92 |
| Terrains de grands jeux (football, etc) | ... | 99 | 100 | ... | 65 | 70 | ... | 91 | 92 |
| Terrains de petits jeux (volley, etc) | ... | 100 | 87 | ... | 66 | 68 | ... | 91 | 88 |
| Salle de cinéma | - | - | - | 1 | 3 | - | 49 | 48 | 46 |
| Bibliothèque fixe | ... | 92 | 88 | ... | 48 | 63 | ... | 84 | 87 |

*hors transport trans départemental.

Remarque : l'aire urbaine comprend également la ville de Dijon dont les proportions sont à 100 %.

Sources : INSEE-SCEES - Recensements de la population de 1982, 1990, 1999 - Inventaires communaux 1980, 1988, 1998.



PRÉFECTURE
DE LA RÉGION BOURGOGNE
direction régionale
de l'Équipement

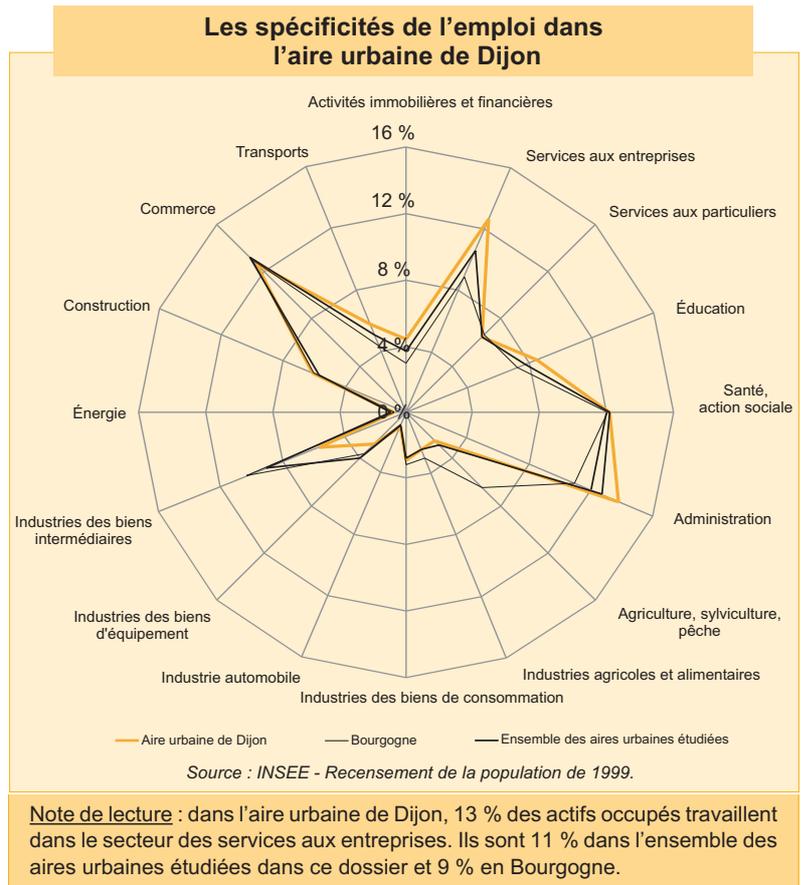
La capitale économique de la Bourgogne

Début 1999, l'aire urbaine de Dijon compte 138 500 emplois. C'est de loin la plus grande des aires urbaines de Bourgogne : elle regroupe ainsi deux fois et demie plus d'emplois que celle de Chalon-sur-Saône, la deuxième de la région. Elle rassemble, au total, les deux tiers de l'emploi en Côte-d'Or et près d'un quart sur le plan régional. Elle occupe ainsi une place prépondérante dans l'économie bourguignonne.

Par le nombre d'emplois, l'aire urbaine de Dijon est de la taille de celles de Caen et d'Angers. Elle reste comparable aux aires urbaines d'Orléans (155 000 emplois) et de Reims (116 700 emplois).

Une concentration des services aux entreprises

Dans l'aire urbaine, le *taux d'activité* (cf. glossaire) s'élève à 56,6 %. Dijon concentre 60 % des emplois de l'aire urbaine et la périphérie presque 30 %. Le nombre d'emplois à Chenôve et à Longvic n'atteint pas le dixième de ceux présents dans la ville centre, alors même que ces communes sont celles possédant le plus d'emplois après Dijon. Dijon ainsi que les communes de sa périphérie immédiate se taillent ainsi la part du lion dans les emplois de l'aire urbaine. Seules deux communes n'appartenant pas à la périphérie : Genlis et Gevrey-

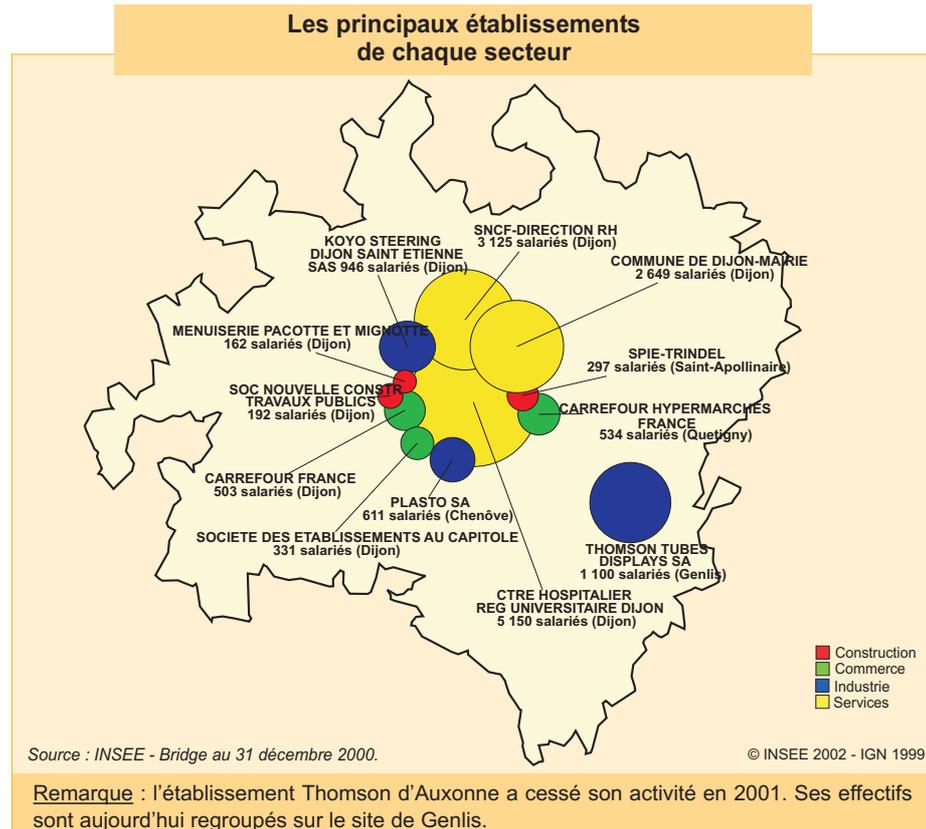


Note de lecture : dans l'aire urbaine de Dijon, 13 % des actifs occupés travaillent dans le secteur des services aux entreprises. Ils sont 11 % dans l'ensemble des aires urbaines étudiées dans ce dossier et 9 % en Bourgogne.

Chambertin, dépassent les 2 000 emplois.

Le poids de l'administration, capitale régionale oblige, est plus élevé dans l'aire urbaine de Dijon que dans l'ensemble de la Bourgogne. Il est cependant du même ordre dans toutes les préfectures bourguignonnes sauf pour l'éducation, probablement en raison de la présence de l'Université de Bourgogne. L'aire urbaine de Dijon se distingue surtout par le poids des services aux entreprises. Les activités des postes et télécommunications, mais aussi de conseil

et d'assistance, y sont relativement développées. Dijon est, de plus, la seule aire urbaine bourguignonne à disposer d'un potentiel dans la recherche et le développement. Elle concentre 90 % des emplois de ce secteur parmi les aires urbaines étudiées. Les activités industrielles ne sont pas absentes. Elles ont cependant un poids moindre dans l'emploi total en raison du développement des autres secteurs d'activité. Ainsi, tout en ayant plus d'emplois industriels que les autres aires urbaines de la région, la part de l'industrie



dans l'emploi total n'est que de 12,3 %. C'est la part la plus faible des aires urbaines étudiées. L'aire urbaine de Dijon possède cependant quelques spécialités industrielles, du moins à l'échelle de la région. La pharmacie est ainsi très présente, notamment grâce au groupe Fournier. La proportion des effectifs employés dans le

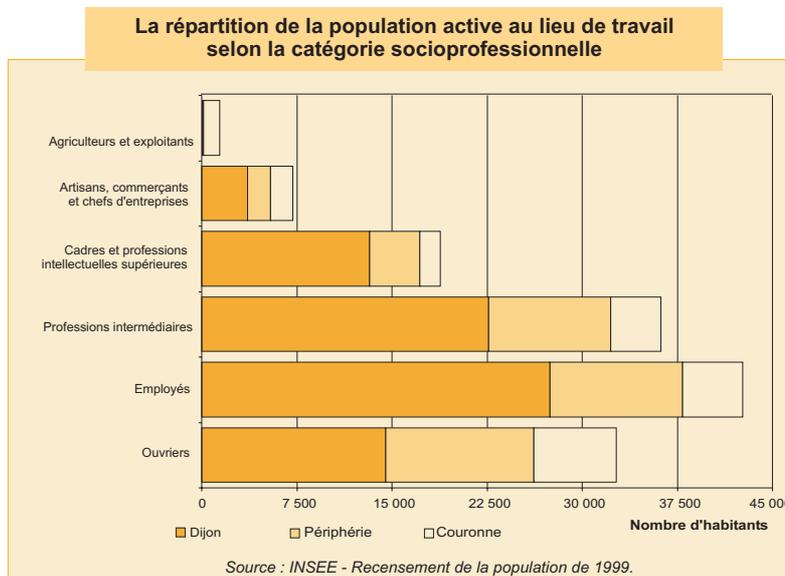
commerce se situe dans la moyenne des aires urbaines bourguignonnes étudiées. Le commerce et la réparation automobile sont cependant un peu moins développés.

La plus grande spécificité de l'aire urbaine de Dijon, si on la compare aux aires urbaines françaises équivalentes en nombre d'emplois, est d'être

remarquablement dans la moyenne. Peut-être le transport y est-il un peu plus présent alors que le commerce et l'industrie, le sont un peu moins.

Des grands établissements dans tous les secteurs d'activité

Les plus grands établissements (plus de 1 000 salariés ; cf. glossaire) exercent tous leur activité dans le domaine des services. Avec près de 5 200 emplois, le Centre Hospitalier Universitaire est de très loin le plus grand employeur de l'aire urbaine. Il est suivi par la mairie de Dijon (plus de 2 600 salariés). Cependant, la SNCF, si l'on cumule les effectifs déclarés à Dijon et à Gevrey-Chambertin, emploie environ 3 800 salariés. Même s'il est probable qu'une partie au moins de ces effectifs ne travaillent pas directement dans l'aire urbaine (conducteurs de machine, ouvriers



Les déplacements domicile-travail

| Lieu de résidence | Lieu de travail | | | | Ensemble |
|-------------------|-----------------|----------------|----------------|---------------|-----------------|
| | Dijon | Périphérie | Couronne | Extérieur | |
| Dijon | 42 154 70 % | 10 770 18 % | 2 487 4 % | 4 888 8 % | 60 299 100 % |
| Périphérie | 17 052 47 % | 15 471 42 % | 1 801 5 % | 2 280 6 % | 36 604 100 % |
| Couronne | 14 758 37 % | 8 264 21 % | 11 788 30 % | 4 669 12 % | 39 479 100 % |
| Extérieur | 7 972 | 3 365 | 2 619 | | |
| Ensemble | 81 936 | 37 870 | 18 695 | | |

Source : INSEE - Recensement de la population de 1999.

Note de lecture : parmi les 60 299 actifs ayant un emploi habitant Dijon, 42 154 y travaillent, 10 770 ont un emploi dans la périphérie. Sur les 81 936 personnes ayant un emploi à Dijon, 42 154 y résident et 14 758 habitent dans la couronne.

chargés de l'entretien des voies,...), ces effectifs conséquents marquent bien l'importance du nœud ferroviaire que représente l'aire urbaine de Dijon. La Poste, France Télécom et le département de Côte-d'Or dépassent chacun les 1 000 salariés également.

Dans le commerce, Carrefour emploie également plus de 1 000 salariés répartis sur plusieurs sites. Autre grand de la distribution, Casino possède plusieurs établissements dans l'aire urbaine qui en font le deuxième employeur commercial avec 500 salariés. Les Galeries Lafayette, à Dijon, comptent pour leur part environ 300 salariés.

Le plus grand établissement industriel est aujourd'hui Thomson à Genlis, depuis le regroupement sur ce site des activités de l'établissement d'Auxonne. Koyo Steering (autrefois Peugeot) à Dijon, Schneider Electric, Amora Maille et Fournier sur plusieurs sites sont les plus grands employeurs industriels de l'aire urbaine. D'autres grands établissements de l'industrie (Plasto SA, Nestlé, Cermex, Essilor,...) sont également présents et contribuent à la diversité sectorielle de l'industrie.

Le plus grand établissement du secteur de la construction est Spie Trindel qui compte environ 300 salariés à Saint-Apollinaire. Cette entreprise est spécialisée dans les services d'ingénierie électrique et de génie climatique. Le deuxième plus grand établissement est la Société Nouvelle de Construction et de Travaux Publics (SNCTP) qui emploie près de 200 salariés à Dijon. Enfin, 160 salariés travaillent pour Pacotte et Mignotte qui réalise notamment de la menuiserie PVC.

Plus de cadres que la moyenne régionale

L'aire urbaine de Dijon est celle qui, en Bourgogne, dispose du plus grand nombre de cadres et de professions intermédiaires. Ces deux catégories représentent 40 % de l'emploi contre 32 % pour l'ensemble des autres aires urbaines étudiées dans ce dossier. Un tiers des cadres bourguignons travaille à Dijon ou sur son territoire d'influence. Les cadres de la fonction publique comme les cadres d'entreprise sont relativement nombreux dans l'aire urbaine. En lien

avec le poids plus faible de l'industrie, ce sont surtout les professions intermédiaires administratives et commerciales qui sont présentes à Dijon. La proportion de techniciens est cependant dans la moyenne des aires urbaines bourguignonnes. La proportion d'ouvriers est plus faible.

Les communes de résidence les plus ouvrières sont situées à l'Est de l'aire urbaine, dans le Val de Saône. Certaines communes proches de Dijon, telles que Chenôve, sont également très ouvrières. Les cadres sont au contraire plus présents dans les communes de l'Ouest ou du Nord de Dijon, par exemple à Fontaine-lès-Dijon.

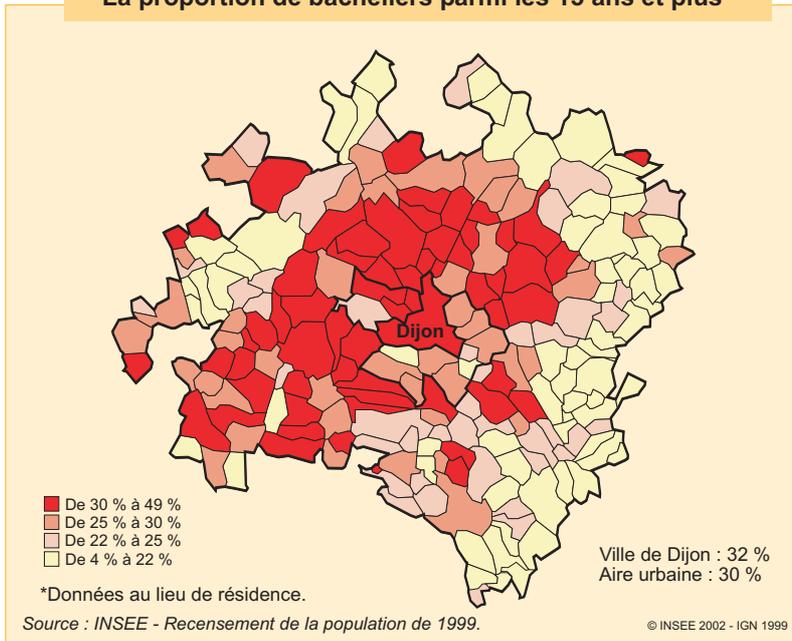
La part des femmes dans l'emploi est plus forte à Dijon que dans le reste de la Bourgogne. Le tertiaire, très présent dans l'aire urbaine, est en effet plus féminisé que les autres grands secteurs d'activité.

L'aire urbaine de Dijon, comparée aux aires urbaines françaises où le nombre d'emplois est équivalent, présente peu de spécificités. Les cadres et professions intermédiaires sont un peu plus présents dans l'aire urbaine de Dijon que la moyenne, et les ouvriers un peu moins, en lien avec la répartition des activités. L'aire urbaine de Dijon est proche de celle d'Orléans en ce qui concerne la représentation de chacune des catégories socio-professionnelles.

Dijon concentre l'emploi

Plus de 90 % des habitants de l'aire urbaine travaillent dans celle-ci. Inversement, seuls 10 % des emplois de l'aire sont occupés par des résidents extérieurs. Les déplacements domicile-travail se font donc pour une large part à

La proportion de bacheliers parmi les 15 ans et plus*



Une population diplômée

Un quart des habitants des aires urbaines de Bourgogne étudiées possède un diplôme de niveau bac ou plus et a terminé ses études. C'est en revanche le cas pour 30 % des habitants de l'aire urbaine de Dijon. Parmi les habitants âgés de 25 à 39 ans, près de la moitié possède un diplôme de niveau bac au moins. A contrario, l'aire urbaine de Dijon est celle qui, en Bourgogne, compte le moins de non diplômés et de diplômés techniques du type BEP et CAP. La proportion d'étudiants est également la plus forte de toutes les aires urbaines de Bourgogne. La différence est particulièrement marquée pour les jeunes de 20 à 24 ans : 62 % de cette classe d'âge poursuit des études contre 30 % en moyenne dans les autres aires urbaines étudiées. La proportion d'habitants ayant au moins un diplôme de niveau bac dans l'aire urbaine de Dijon est équivalente à celle d'autres villes universitaires, comme Orléans, Nantes ou Bordeaux.

■ Laurent Auzet, (INSEE).

l'intérieur de l'aire urbaine. Un peu plus de 4 habitants sur 10 vivent et travaillent dans la même commune. A Dijon, c'est le cas de 7 habitants sur dix. Dans la périphérie, un peu plus de 40 % des habitants travaillent dans leur commune de résidence. Dans la couronne cette proportion n'est plus que de 30 %. De nombreux habitants de l'aire urbaine viennent en effet travailler à Dijon. Ainsi près de la moitié des habitants de la périphérie ont un emploi à

Dijon. Dans la couronne, ils sont 37 %. Quelques communes de la périphérie entretiennent cependant avec Dijon des échanges équilibrés. C'est notamment le cas pour Chenôve et Longvic.

Dijon, qui bénéficie de la présence de l'Université de Bourgogne, d'une population plus jeune que la moyenne bourguignonne, et d'emplois plus qualifiés et plus tertiaires, est l'aire urbaine la plus diplômée de Bourgogne.

Le niveau de diplômes des résidents

| Nombre en 1999 Part en 1999 | Études en cours | Aucun diplôme | CEP, BEPC | CAP, BEP | BAC, BP | BAC + 2 | Diplôme supérieur | Ensemble |
|--------------------------------|------------------------------|------------------------------|------------------------------|------------------------------|------------------------------|-----------------------------|-----------------------------|--------------------------------|
| De 15 à 24 ans | 40 791 75 % | 2 656 5 % | 1 284 2 % | 3 940 7 % | 3 309 6 % | 1 677 3 % | 709 1 % | 54 366 100 % |
| De 25 à 39 ans | 3 089 4 % | 8 561 12 % | 4 860 7 % | 21 275 29 % | 11 974 16 % | 11 621 16 % | 11 353 16 % | 72 733 100 % |
| De 40 à 59 ans | - - | 11 821 14 % | 18 739 22 % | 24 790 29 % | 11 176 13 % | 8 218 10 % | 10 141 12 % | 84 885 100 % |
| 60 ans et plus | - - | 14 319 24 % | 25 718 44 % | 8 603 15 % | 4 763 8 % | 2 164 4 % | 3 428 6 % | 58 995 100 % |
| Ensemble | 43 880 16 % | 37 357 14 % | 50 601 19 % | 58 608 22 % | 31 222 12 % | 23 680 9 % | 25 631 9 % | 270 979 100 % |

Source : INSEE - Recensement de la population de 1999.



PRÉFECTURE
DE LA RÉGION BOURGOGNE
direction régionale
de l'Équipement

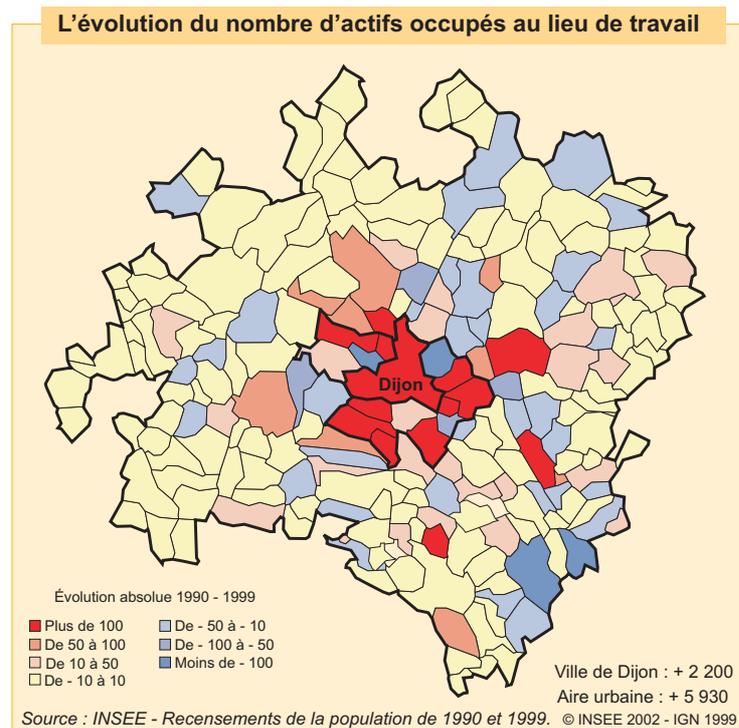
Croissance de l'emploi dans l'aire urbaine de Dijon

L'aire urbaine de Dijon compte 138 501 emplois en 1999, en hausse de 4,5 % depuis 1990 (+ 5 900 postes). L'augmentation de l'emploi est comparable à celle de la population et supérieure à celle des autres aires urbaines étudiées. Pour les effectifs salariés, la hausse se concentre sur la période 1997-1999, l'emploi ayant été stable entre 1990 et 1996.

Les services ont joué un rôle moteur dans la croissance de l'emploi salarié. Entre 1990 et 1999, l'industrie et la construction ont vu leurs effectifs décroître. Les effectifs salariés du commerce ont baissé entre 1990 et 1993 mais ont progressé depuis 1996.

Davantage d'emplois dans la périphérie

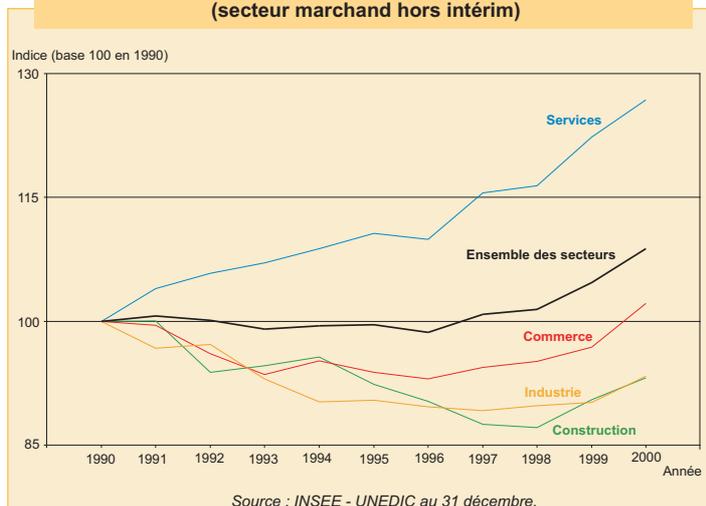
Même si c'est à Dijon que se sont créés le plus d'emplois, environ 2 200, cette progression reste limitée en valeur re-



lative (+ 2,8 % en 9 ans). Les évolutions les plus marquantes concernent les communes à proximité immédiate de Dijon. L'emploi dans la périphérie progresse ainsi de 8,6 % entre

1990 et 1999, soit 3 000 postes. Quetigny gagne 1 200 emplois, en hausse de 30 %. A Chevigny-Saint-Sauveur et Marsannay-la-Côte, ce sont 600 emplois qui sont créés. Perrigny-lès-Dijon, avec 350 postes supplémentaires, fait plus que doubler le nombre de ses emplois. A contrario, peu de communes connaissent une baisse significative. Saint-Apollinaire perd près de 400 emplois, en lien avec les diminutions d'effectifs qui ont affecté Thomson TPC et Schneider Electric. Talant enregistre une baisse de 160 emplois. L'emploi a également progressé, mais à un rythme moindre (4,1 % sur la même période), dans la couronne de l'aire urbaine. Les hausses les plus fortes ont eu lieu à Corcelles-lès-Cîteaux,

L'évolution de l'emploi salarié dans les grands secteurs d'activité (secteur marchand hors intérim)



Ahuy et Genlis. Au contraire Brazey-en-Plaine et Trouhans perdent plus de 150 emplois chacune.

Plus de professions intermédiaires que d'ouvriers

Les agriculteurs sont de plus en plus rares. Le nombre d'artisans et de chefs d'entreprises est également en nette diminution. En revanche, le nombre de commerçants reste stable.

Presque toutes les catégories de cadres sont en progression. Seuls les emplois de cadres administratifs et commerciaux connaissent une stabilité. Les professeurs et professions scientifiques constituent un nouvel emploi de cadres sur deux. La hausse la plus spectaculaire est celle des professions de l'information, des arts et du spectacle (+ 300 emplois).

Les professions intermédiaires enregistrent la plus forte croissance des effectifs, un peu supérieure à la moyenne des aires de cette étude. Cette hausse se concentre principalement dans le secteur privé, tant administratif et commercial que technique, mais également dans le secteur de la santé et de l'action sociale. La progression du nombre d'employés s'explique principalement par l'augmentation des effectifs des personnels des services directs aux particuliers, qui comprennent les

| L'évolution des emplois selon la catégorie socioprofessionnelle | | |
|---|------------|-----------------|
| | 1999 | Évolution 99/90 |
| | % | % |
| Agriculteurs et exploitants | 1 | - 32 |
| Artisans, commerçants et chefs d'entreprises | 5 | - 9 |
| Cadres et professions intellectuelles supérieures | 14 | + 16 |
| Professions intermédiaires | 26 | + 22 |
| Employés | 31 | + 9 |
| Ouvriers | 24 | - 10 |
| Ensemble | 100 | + 4 |
| <i>Dont</i> | | |
| Dijon | 59 | + 3 |
| Périphérie | 27 | + 9 |
| Couronne | 13 | + 4 |

Source : INSEE - Recensements de la population de 1990 et 1999.

assistantes maternelles, les employées de maison, ainsi que les employés de l'hôtellerie-restauration et les coiffeurs. Le nombre d'ouvriers est en nette diminution dans l'aire urbaine de Dijon, en lien avec la baisse de l'emploi industriel. Cette baisse a surtout concerné les ouvriers non qualifiés de l'industrie et, dans une moindre mesure, les ouvriers de l'artisanat.

Le niveau de diplôme des résidents de l'aire urbaine de Dijon s'est amélioré entre 1990 et 1999. Le remplacement des classes d'âge les moins diplômées par de nouvelles générations explique en grande partie cette évolution. L'élévation du niveau de diplôme concerne toutes les catégories socio-professionnelles. Les cadres sont en 1999 plus

souvent titulaires d'un diplôme de deuxième cycle au moins, les professions intermédiaires ont plus souvent un diplôme supérieur au bac, les employés sont plus nombreux à avoir au moins le bac, et les ouvriers le bac ou un BEP/CAP.

Plus de déplacements domicile-travail dans la couronne

Globalement, la commune d'habitation coïncide moins qu'autrefois avec celle de travail. Cependant, entre 1990 et 1999, l'évolution n'a été que modérée. Pour la ville de Dijon et sa périphérie, la proportion de salariés ayant un emploi dans leur commune de résidence est même supérieure à ce qu'elle était en 1990. La tendance à l'augmentation du nombre de déplacements s'est au contraire poursuivie pour la couronne. L'augmentation de la population y a en effet été bien supérieure à celle de l'emploi. Entre 1990 et 1999, il y a eu dix fois plus de nouveaux habitants dans la couronne de l'aire urbaine que de nouveaux emplois.

■ Laurent Auzet, (INSEE).

| Les déplacements domicile-travail | | | | | |
|-----------------------------------|---|-------------|-------------|-------------|-------------|
| | Part des personnes travaillant dans leur commune de résidence (%) | | | | |
| | 1968 | 1975 | 1982 | 1990 | 1999 |
| Aire urbaine | 72,9 | 60,2 | 50,2 | 43,2 | 41,9 |
| <i>Dont</i> | | | | | |
| Dijon | 87,2 | 78,1 | 73,9 | 68,9 | 69,8 |
| Périphérie | 34,5 | 27,9 | 23,2 | 19,0 | 21,5 |
| Couronne | 64,0 | 47,7 | 34,5 | 24,5 | 18,3 |

Source : INSEE - Recensements de la population.



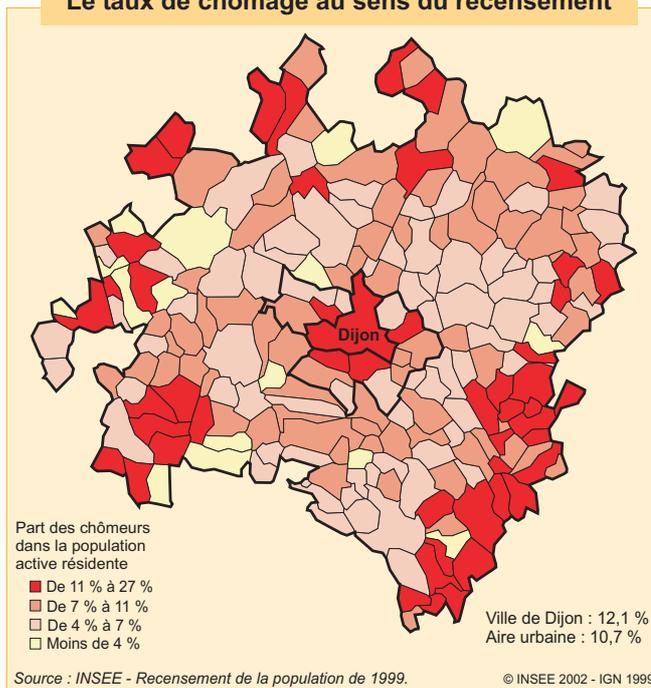
PRÉFECTURE
DE LA RÉGION BOURGOGNE
direction régionale
de l'Équipement

Une part de chômeurs relativement faible

L'aire urbaine dijonnaise concentre de nombreux emplois, mais compte aussi beaucoup de chômeurs. Selon les résultats du recensement de la population de 1999, 16 430 personnes se sont déclarées à la recherche d'un emploi dans l'aire urbaine de Dijon, soit 10,7 % de la *population active* (cf. glossaire). Cette *part des chômeurs* dans la population active résidente est relativement faible comparée à celle des autres grandes aires urbaines bourguignonnes : seule Mâcon enregistre une part inférieure.

Comparée à la part des chômeurs observée dans les 8 autres aires urbaines métropolitaines de 290 000 à 360 000 habitants, celle de l'aire urbaine de Dijon est également modérée : seule l'aire d'Orléans bénéficie d'une part plus faible. En revanche, les aires urbaines du Havre, d'Avignon et de Saint-Étienne dépassent nettement 14 %.

Le taux de chômage au sens du recensement



La part des chômeurs la moins élevée des villes centre étudiées

La part des chômeurs décroît à mesure que l'on s'éloi-

gne de Dijon ville : d'après les données du recensement de 1999, de 12 % dans la ville centre, elle passe à 11 % dans la périphérie et 8 % dans la couronne. Seule la commune périphérique de Chenôve a 20 % de chômeurs.

Ainsi, la moitié des chômeurs de l'aire habite la ville centre qui ne représente que 44 % de la population active, alors que 21 % habitent la couronne qui regroupe 28 % de la population active.

La population au chômage est majoritairement féminine (56 % au recensement de 1999). Le chômage de longue durée est le plus fréquent : les personnes à la recherche d'un emploi depuis plus d'un an constituent 55 % des chômeurs.

L'évolution du nombre de demandeurs d'emploi

| Évolution des Demandes d'Emploi en Fin de Mois* au 1 ^{er} janvier (indice base 100 au 1 ^{er} janvier 1996) | | | | | | | |
|--|------|------|------|------|------|------|------|
| | 1996 | 1997 | 1998 | 1999 | 2000 | 2001 | 2002 |
| Aire urbaine | 100 | 102 | 99 | 92 | 800 | 67 | 68 |
| Dont | | | | | | | |
| Dijon | 100 | 103 | 101 | 92 | 81 | 69 | 69 |
| Périphérie | 100 | 102 | 99 | 93 | 78 | 64 | 67 |
| Couronne | 100 | 101 | 95 | 92 | 81 | 64 | 65 |

*Il s'agit des DEFM de catégorie 1 (cf. glossaire).

Source : Agence Nationale Pour l'Emploi.

Une baisse des demandeurs d'emploi dans la moyenne

Avec une définition et une mesure différentes du chômage, les chiffres de l'ANPE permettent de décrire les évolutions annuelles. Selon cette source, le nombre de *demandeurs d'emploi en fin de mois de catégorie 1* a baissé de 32 % dans l'aire urbaine dijonnaise entre janvier 1996 et janvier 2002, soit 5 200 personnes en moins. Dans la région, l'amélioration est encore plus nette dans les aires urbaines de Sens, Mâcon et Auxerre.

Parmi les neuf aires urbaines métropolitaines de même taille, l'aire dijonnaise se situe dans la moyenne pour l'évolution du nombre de demandeurs d'emploi. Si la baisse du nombre de demandeurs est plus prononcée dans les aires

urbaines du Mans et de Saint-Étienne (environ - 40 %), elle est moins forte dans les aires d'Avignon (- 28 %) et de Brest (- 24 %). Dans l'aire urbaine de Dijon, la couronne a bénéficié de la plus forte amélioration (35 % de demandeurs en moins), suivie par la périphérie (- 33 %) et la ville centre (- 31 %) qui représente, à elle seule, la moitié de la baisse du nombre de demandeurs d'emploi.

Entre mars 1999 et mars 2002, la réduction du nombre des demandeurs d'emploi est de 24 % dans l'aire dijonnaise. Le nombre de demandeuses a diminué de 26 %, baisse particulièrement marquée dans la périphérie de l'aire urbaine, alors que celui des demandeurs a baissé de 22 %. Les demandeurs d'emploi de 50 ans et plus, plutôt masculins, ont aussi bénéficié d'une forte baisse (- 30 %). Dans les tran-

ches d'âge inférieures, la diminution est importante chez les femmes (- 26 %). Elle l'est aussi chez les demandeurs d'emploi qualifiés : - 28 % chez les employés (- 1 290 demandes) et - 34 % chez les ouvriers (- 850).

Entre ces deux dates, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à l'ANPE pour fin de contrat a diminué de 27 % et celui des inscrits pour la première fois de 62 % (soit au total 2 330 demandes en moins). Le nombre d'inscrits depuis plus d'un an baisse (- 41 %), quel que soit le sexe.

Sur la dernière année, le chômage est remonté sensiblement, soit + 5 % de demandeurs d'emploi en un an, mais moins fortement que dans la plupart des aires urbaines bourguignonnes étudiées.

■ Odile Leduc, (INSEE).

Quelques caractéristiques des chômeurs

| | Aire urbaine | | Dijon | | Périphérie | | Couronne | |
|---|---------------|------------|--------------|------------|--------------|------------|--------------|------------|
| | Nombre | % | Nombre | % | Nombre | % | Nombre | % |
| Chômeurs | 16 431 | 100 | 8 335 | 100 | 4 634 | 100 | 3 462 | 100 |
| <i>Dont</i> | | | | | | | | |
| Hommes | 7 220 | 44 | 3 881 | 47 | 1 932 | 42 | 1 407 | 41 |
| Femmes | 9 211 | 56 | 4 454 | 53 | 2 702 | 58 | 2 055 | 59 |
| <i>Dont</i> | | | | | | | | |
| Moins de 25 ans | 3 375 | 21 | 1 656 | 20 | 1 038 | 22 | 681 | 20 |
| De 25 à 39 ans | 7 208 | 44 | 3 851 | 46 | 1 967 | 42 | 1 390 | 40 |
| De 40 à 49 ans | 3 224 | 20 | 1 541 | 18 | 913 | 20 | 770 | 22 |
| 50 ans et plus | 2 624 | 16 | 1 287 | 15 | 716 | 15 | 621 | 18 |
| <i>Dont</i> | | | | | | | | |
| De moins d'un an | 7 042 | 43 | 3 558 | 43 | 1 924 | 42 | 1 560 | 45 |
| De plus d'un an | 8 966 | 55 | 4 522 | 54 | 2 604 | 56 | 1 840 | 53 |
| De durée non précisée | 423 | 3 | 255 | 3 | 106 | 2 | 62 | 2 |
| <i>Dont*</i> | | | | | | | | |
| Artisans, commerçants et chefs d'entreprises | 503 | 3 | ... | 4 | ... | 3 | ... | 2 |
| Cadres et professions intellectuelles supérieures | 665 | 5 | ... | 5 | ... | 3 | ... | 5 |
| Professions intermédiaires | 2 211 | 15 | ... | 16 | ... | 12 | ... | 16 |
| Employés | 5 819 | 40 | ... | 39 | ... | 44 | ... | 35 |
| Ouvriers | 5 413 | 37 | ... | 35 | ... | 37 | ... | 41 |

*La ventilation par catégorie socioprofessionnelle résulte d'un sondage au quart.

Source : INSEE - Recensement de la population de 1999.



PRÉFECTURE
DE LA RÉGION BOURGOGNE
direction régionale
de l'Équipement

Forte proportion de foyers imposables

En 1998, l'aire urbaine de Dijon compte environ 166 550 foyers fiscaux. Ces derniers jouissent globalement de revenus relativement élevés. En effet, ils déclarent en moyenne 15 530 € de *revenu net imposable* (cf. glossaire) faisant de Dijon, sur ce plan, la première aire urbaine de Bourgogne et la 19^e en métropole sur 354. Parmi les aires urbaines françaises comparables à Dijon en population, seule Orléans enregistre un revenu moyen plus élevé. L'inverse est observé à Saint-Etienne, Angers et Brest notamment.

Allant de paire avec un revenu moyen élevé, la proportion de foyers imposables est forte sur Dijon. Près de 60 % doivent acquitter l'impôt contre 53 % à Angers par exemple. Ces foyers astreints à l'impôt

| L'imposition en 1998 | | | | | | |
|----------------------|----------------------------------|----------------|------------|--|----------------|---------------|
| | Proportion de foyers fiscaux (%) | | | Revenu moyen net imposable des foyers fiscaux (en euros) | | |
| | Imposables | Non imposables | Ensemble | Imposables | Non imposables | Ensemble |
| Aire urbaine | 60 | 40 | 100 | 21 684 | 6 191 | 15 528 |
| <i>Dont</i> | | | | | | |
| Dijon | 60 | 40 | 100 | 20 713 | 5 504 | 14 622 |
| Périphérie | 62 | 38 | 100 | 22 194 | 6 621 | 16 212 |
| Couronne | 60 | 40 | 100 | 23 041 | 7 094 | 16 589 |

Source : Direction Générale des Impôts - Impôt sur le revenu de 1998.

versent en moyenne 2 590 € à l'État.

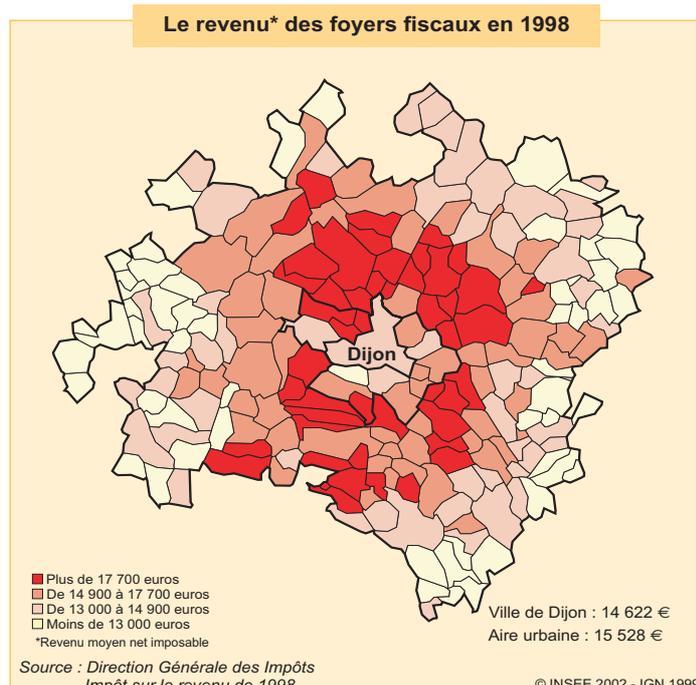
Des foyers plus aisés dans la couronne périurbaine

La situation financière des ménages varie à l'intérieur de

l'aire urbaine de Dijon : les ménages semblent en moyenne plus aisés dans la couronne et la périphérie que dans la ville centre. Plusieurs éléments le confirment.

Le revenu fiscal tout d'abord, même s'il est imparfait à représenter le revenu économique (cf. méthodologie), permet de dégager des grandes tendances. Le revenu moyen des foyers s'élève à 14 620 € en moyenne à Dijon et passe à 16 210 € dans sa périphérie et à 16 590 € dans sa couronne.

D'autres observations vont dans le même sens. D'une part, les ménages de la couronne sont plus souvent propriétaires de leur logement, résident plus fréquemment dans des maisons individuelles et disposent d'une superficie d'habitation plus grande. Ce constat doit être cependant nuancé par les écarts de prix suivant leur localisation. D'autre part, les catégories socioprofessionnelles les plus favorisées y sont bien représentées.



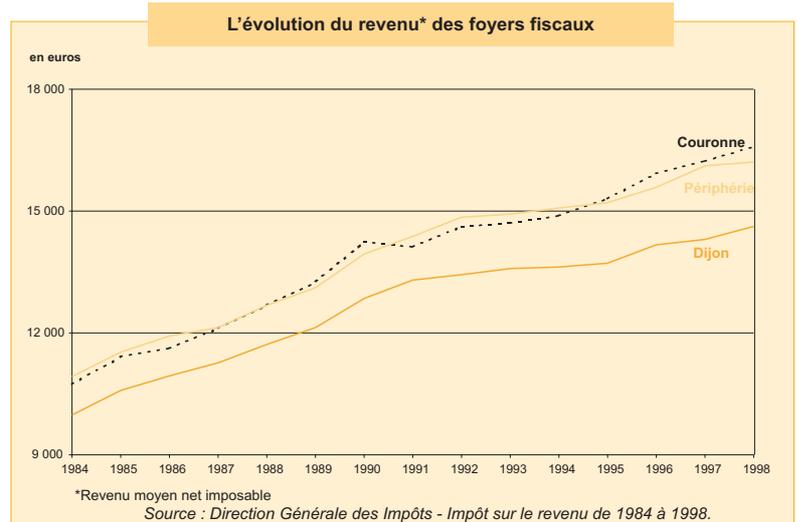
La commune de Daix, à la périphérie de Dijon, est celle dont les quelque 600 foyers fiscaux déclarent les revenus moyens les plus importants de l'aire urbaine (32 840 €). Cette commune possède des lotissements pavillonnaires construits récemment et a donc attiré des familles aux revenus confortables. Si l'on considère maintenant les villes de plus de 5 000 habitants, les ménages de Fontaine-lès-Dijon déclarent les plus importants revenus (23 580 € en moyenne) et ceux de Chenôve les plus faibles (10 950 €).

Une progression du revenu moyen

Dans l'aire urbaine de Dijon, le revenu moyen net imposable a connu une progression relativement forte entre 1984 et 1998 (+ 49 %) alors que les prix augmentaient de 43 % dans le même temps. Il s'agit de la plus forte augmentation observée parmi les aires urbaines de cette taille. A l'intérieur de l'aire dijonnaise, la ville centre a connu la plus faible croissance (+ 46 %) suivi par la périphérie (+ 49 %) alors que le revenu moyen croissait de près de 55 % dans la couronne périurbaine.

Ce revenu moyen masque des disparités. Et son évolution ces dernières années n'a pas mis fin à la précarité. En 1998, près de 40 % des foyers ne sont pas imposables. On ne peut évidemment pas considérer que tous ces ménages se trouvent en situation de précarité ou même de risque de précarité. Cependant, il est certain que les ménages pauvres se trouvent dans cette catégorie.

Les sources disponibles ne permettent pas de déterminer précisément le nombre de foyers en situation précaire mais plusieurs éléments peuvent approcher l'information d'après les constatations faites



au niveau national : la pauvreté devient plus jeune avec l'augmentation des retraites (gages de revenus), plus urbaine et résulte de plus en plus souvent des difficultés rencontrées sur le marché du travail.

Des ménages pauvres à Dijon

Dans l'aire urbaine de Dijon, il semble que les ménages en difficulté financière ou professionnelle résident plus fréquemment dans la ville centre. Plusieurs éléments permettent de l'avancer.

Les ménages exonérés de l'impôt sur le revenu ont, ainsi, un plus faible revenu moyen à Dijon (5 500 €) et dans sa périphérie (6 600 €) que dans la couronne (7 100 €).

Le taux de chômage au sens du recensement est plus important à Dijon (12 % contre 11 % dans sa périphérie et

8 % dans sa couronne) et la durée chômee est plus longue. Les bénéficiaires d'un emploi stable sont moins fréquents : 53 % des actifs résidant à Dijon ont un contrat à durée indéterminée contre 57 % de ceux habitant la couronne. Enfin, les *RMistes* sont relativement plus nombreux : 3,3 % des 25 à 60 ans perçoivent le *RMI* contre 1,8 % dans la périphérie et 0,8 % dans la couronne.

Parmi les aires urbaines étudiées dans ce dossier, celle de Dijon enregistre cependant, pour les critères cités, les indicateurs les plus favorables. Par exemple, environ 2 % des 25 à 60 ans y perçoivent le *RMI*. Seule Mâcon enregistre un taux inférieur.

■ David Brion, (INSEE).

| | Nombre d'allocataires* du RMI | Proportion d'allocataires* parmi les 25 - 60 ans (%) |
|---------------------|-------------------------------|--|
| Aire urbaine | 3 524 | 2,2 |
| <i>Dont</i> | | |
| Dijon | 2 378 | 3,3 |
| Périphérie | 773 | 1,8 |
| Couronne | 373 | 0,8 |

*Champ CAF (cf. glossaire)
Source : Caisse d'Allocations Familiales 2000.



PRÉFECTURE
DE LA RÉGION BOURGOGNE
direction régionale
de l'Équipement

La communauté d'agglomération dijonnaise met progressivement en place sa fiscalité commune

L'aire urbaine de Dijon est la plus peuplée en Bourgogne. Les valeurs servant de base de calcul aux taxes d'habitation et sur le foncier bâti sont les plus élevées parmi les aires urbaines de Bourgogne. La taxe foncière sur les propriétés bâties contribue ainsi pour un tiers au produit fiscal local (terme utilisé par la suite pour désigner le produit fiscal voté au profit des communes, de leurs regroupements, du département et de la région), niveau record pour les aires bourguignonnes étudiées.

La taxe professionnelle, 42 % du produit fiscal local

Les impôts locaux (cf. glossaire et méthodologie) sont perçus par l'État au profit des collectivités locales (régions, départements, communes, établissements publics de coopération intercommunale) au travers de quatre taxes

Le produit fiscal* voté par les collectivités locales sur l'aire urbaine

**au profit du département, de la région, des communes et de leurs regroupements*

| Euros/habitant | Taxe d'habitation | Foncier bâti | Foncier non bâti | Taxe professionnelle | Total |
|---|-------------------|--------------|------------------|----------------------|--------------|
| Aire urbaine* | 182,6 | 270,7 | 7,9 | 339,4 | 800,6 |
| <i>Dont</i> | | | | | |
| Dijon | 231,9 | 327,2 | 1,9 | 357,2 | 918,2 |
| Périphérie* | 167,2 | 304,4 | 4,9 | 501,7 | 978,3 |
| Couronne | 115,1 | 143,9 | 20,7 | 153,7 | 433,5 |
| <i>Dont</i> | | | | | |
| Communauté d'agglomération de Dijon (COMADI)* | 208,1 | 319,0 | 3,0 | 409,2 | 939,3 |

**Sans la commune d'Ouges afin de respecter les secrets statistiques.*

Sources : Direction Générale des Impôts - Recensement des éléments d'imposition 2000, INSEE - Recensement de la population de 1999.

Note de lecture : le produit fiscal voté par les collectivités locales correspond à ce qu'elles reçoivent effectivement. Ce n'est pas ce que versent les contribuables, l'État accordant des dégrèvements qu'il prend intégralement en charge.

locales : la taxe d'habitation, la taxe foncière sur les propriétés bâties, la taxe foncière sur les propriétés non bâties et la taxe professionnelle.

En 2000, sur l'aire urbaine dijonnaise, le produit fiscal lo-

cal par habitant s'élève à 801 euros, ce qui correspond au quatrième rang des aires bourguignonnes étudiées.

La taxe professionnelle représente 42 % du produit fiscal local, celui lié à la taxe d'habitation 23 % ; le foncier bâti contribue à hauteur d'un tiers et le foncier non bâti pour 1 %. L'aire urbaine dijonnaise est l'aire étudiée de Bourgogne qui produit fiscalement le plus sur le foncier bâti (271 euros par habitant en moyenne). Elle arrive au second rang pour la taxe d'habitation par habitant. En effet, la moyenne de la valeur locative par habitant dans l'aire dijonnaise (au sens fiscal), qui sert au calcul de ces deux taxes, est la plus élevée,

Le produit fiscal voté par les communes et leurs regroupements sur l'aire urbaine

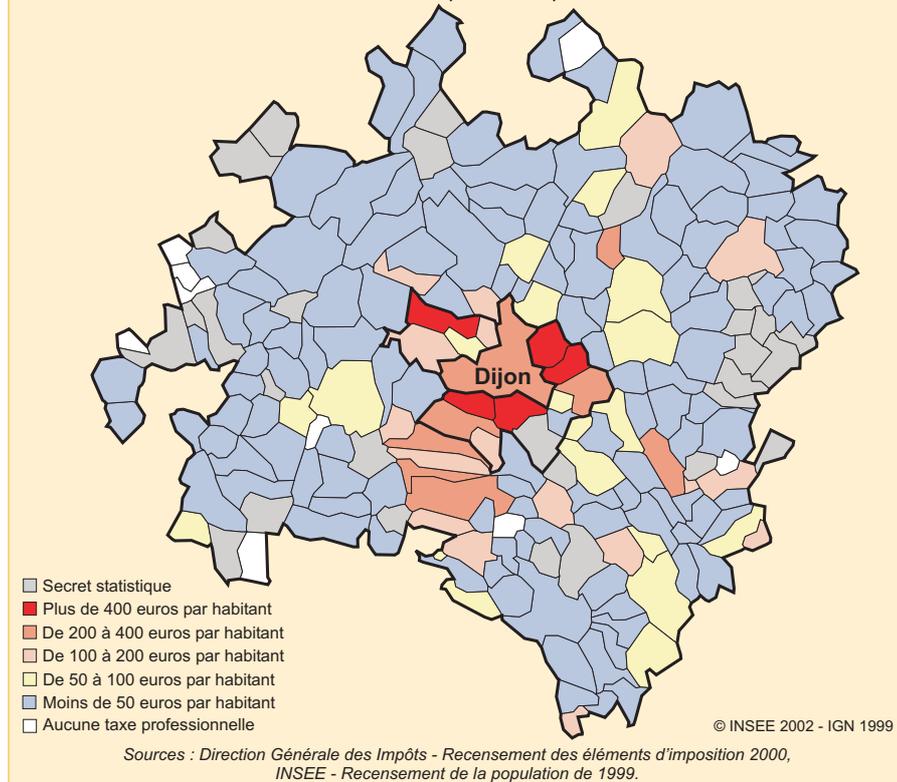
| Euros/habitant | Taxe d'habitation | Foncier bâti | Foncier non bâti | Taxe professionnelle |
|------------------------------|-------------------|--------------|------------------|----------------------|
| Commune | 114,62 | 169,90 | 7,23 | 20,79 |
| Syndicat | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Organisme à fiscalité propre | 0,08 | 0,10 | 0,07 | 196,61 |

Sources : Direction Générale des Impôts - Recensement des éléments d'imposition 2000, INSEE - Recensement de la population de 1999.

Note de lecture : une partie du produit fiscal local est votée au profit des communes et de leurs regroupements. Le reste l'est au profit du département et de la région.

La collecte de la taxe professionnelle

Fraction communale du produit net par habitant



parmi les aires urbaines bourguignonnes.

Le produit fiscal local lié à la taxe professionnelle met en évidence le potentiel de Dijon et surtout de sa proche périphérie, où sont localisées des entreprises industrielles ou du tertiaire (Chenôve, Daix, Longvic, Quetigny, Saint-Apollinaire avec plus de 600 euros en moyenne par habitant). Dans la couronne c'est surtout l'axe Dijon - Gevrey-Chambertin avec souvent plus de 200 euros par habitant qui se distingue ainsi que des chefs lieux de canton comme Genlis ou Mirebeau-sur-Bèze.

64 % du produit fiscal local au profit des communes et de leurs regroupements

Une partie du produit fiscal local est votée au profit des

communes et de leurs regroupements. Pour l'aire urbaine de Dijon, cette proportion atteint 64 %, soit la quatrième plus forte proportion parmi les aires urbaines bourguignonnes étudiées dans ce dossier. Le produit qui en résulte s'élève à 510 euros par habitant et se situe ainsi au cinquième rang des aires urbaines étudiées.

La fraction restante du produit fiscal local est votée au profit du département et de la région.

Une fiscalité en transition dans la COMADI

L'année 2000 constitue l'an I de la communauté d'agglomération de Dijon (COMADI). Forte de 16 communes, la COMADI applique ainsi en 2000, pour la première fois, la taxe professionnelle unique

(TPU), abandonnant du même coup les taxes additionnelles précédemment perçues dans le cadre du district de l'agglomération dijonnaise. Moyennant un lissage progressif entre les différentes communes pour tenir compte de leurs ressources et engagements préalables, la TPU est calculée sur un taux objectif vers lequel vont converger les communes.

Les taux moyens votés par les communes et leurs regroupements (pondérés par l'importance des bases) sont les suivants : 13,6 % pour la taxe d'habitation, 21,3 % pour le foncier bâti, 35,6 % pour le foncier non bâti et 14,6 % pour la taxe professionnelle.

■ Dominique Degueurce, (DRAF).